



# Le Réseau

Publication de l'OVR-CH

N° 47 - Août 2013

## La société civile sur le terrain

La notion de « société civile » est une réalité assez récente en Roumanie et le passage du concept théorique à la concrétisation matérielle sur le terrain, un parcours du combattant. Lorsqu'on vient d'un Etat totalitaire, il n'est pas facile, pour les

autorités civiles officielles, d'accepter le principe d'une action pertinente, valable, utile apportée par des instances qui ne dépendent pas directement de ses services propres. L'académicienne et historienne Violeta Barbu nous a expliqué, lors de notre dernière Assemblée générale, les nombreuses difficultés rencontrées dans le pays par les différentes ONG, y compris roumaines, mais aussi les raisons de croire en une politique de *subsidiarité* progressivement mise en place par les autorités. Le chemin à parcourir est encore long, mais les bases sont d'ores et déjà posées. La société civile existe maintenant !

Pour ce qui nous concerne, les actions menées sur le terrain sont nombreuses et dans des secteurs très divers, comme le montre le cas des associations Prilly-Brăduț, Onex-Brăduț ou Moutier-Chiril. Mais toutes portent sur une valorisation de la dimension humaine des sociétés rurales qu'il nous a été donné de rencontrer. La richesse des échanges et du partage d'expériences est vécue au jour le jour, sur place, ou à intervalles réguliers, dans le cadre des partenariats et des *Pactes d'amitié* signés entre les différentes associations locales.

Au niveau régional, notre collaboration dans l'équipement des nouvelles structures mises en place dans le domaine des interventions de pompiers-volontaires dans les situations d'urgence (SVSU), ou dans celui des structures hospitalières commence aussi à être reconnue et appréciée à sa juste valeur. Les dernières affirmations du nouvel inspecteur général de l'IGSU (pompiers militaires), le Colonel Ion Burlui, ou de l'ambassadeur de Suisse à Bucarest, SE M. Jean-Hubert Lebet, témoignent de cette situation de fait.

La « société civile » n'est crédible que si elle agit de façon désintéressée, correctement et honnêtement. Mais il n'est pas toujours facile de faire passer le message ! Mme Violeta Barbu nous a affirmé : « Il me semble que ce qui a toujours caractérisé votre association a été un mariage heureux entre le désir de partager une expérience vraiment humaine et le pragmatisme réaliste ».

Puissions-nous continuer à garder ce cap !

Hubert ROSSEL

### Sommaire

#### - Edito

La société civile sur le terrain

#### - Assemblée générale OVR-Suisse

. Echanges Prilly-Brăduț, les activités de l'association  
. Message des autorités municipales de Prilly

#### - Contribution suisse à l'élargissement à la Roumanie

Information sur l'état des Fonds

#### - La société civile en Roumanie

Difficultés et raisons d'y croire

#### - Moutier parraine Chiril

Rapport de la Commission Roumanie de Moutier

#### - Un 5e centre régional de pompiers-volontaires

Inauguration du centre d'intervention de Crucea (SV)

#### - Perception de notre action « Pompiers »

Des autorités officielles s'expriment

#### - Commission « Santé »

Pistes de réflexions et d'actions...

#### - Le « Centre culturel francophone » de Buzău

Inauguration de son nouveau siège

#### - Nouvelles de l'Association Onex-Brăduț

Festival du fromage *cașcaval* à Brăduț

#### - Marc Aymon - Tournée 2013 en Roumanie

Le chanteur suisse au Pays des Villages roumains

#### - Nouvelles de Roumanie

Textes : Mmes & MM. Violeta BARBU, Philippe DEGOUMOIS, Bertrand HENZELIN, Rose-Marie KOCH, Roland MÉRILLAT, Denise MOISSOGLU, Alain NICOLA, Pascal PRAZ, Michèle REYMOND (†), Benjamin RIBOUT, Vera & Hubert ROSSEL

Traductions : Hubert ROSSEL

Photos : Christiane BÉGUIN, Pierre LEBACQ, Denise MOISSOGLU, Michel REYMOND, Vera & Hubert ROSSEL

Rédaction et mise en page : Hubert ROSSEL

## Assemblée générale OVR-Suisse

**Prilly, samedi 13 avril 2013**

Cette année, avec l'invitation de l'Association Prilly-Brăduț, chaleureusement remerciée de son accueil, la tradition d'accueil des partenariats OVR a pu être respectée. Le président Pascal Praz s'est réjoui de saluer les représentants de la Municipalité de Prilly, les associations fidèles à l'OVR, des anciens aussi, profitant de la proximité, enfin, les délégués de *Partenariat Villages Roumains* (PVR-Belgique) et *OVR-Solidarités* (France).

L'activité de l'Association Prilly-Brăduț est résumée par Mme Michèle Reymond, présidente, à lire ci-après.

L'exposé des différents points de l'ordre du jour convient aux délégués présents. Le Comité se réjouit de la satisfaction générale qui lui est accordée et de son renouvellement par acclamation pour les quatre années à venir, tout en regrettant, néanmoins, que son habituel appel à des candidatures nouvelles ne rencontre pas d'écho.

C'est avec satisfaction que sont enregistrées les invitations d'Onex en vue de l'organisation de l'AG 2014. S'y ajoute celle de Vevey pour 2015, à l'occasion de rencontres culturelles roumano-suissees programmées pour commémorer les 25 ans du partenariat Vevey-Goicea. Onex en 2014 et Vevey en 2015 seront donc les hôtes de l'Assemblée générale d'OVR-CH. Moutier ne perd rien pour attendre, car chacun garde un excellent souvenir de l'accueil reçu en 2010.

Les informations données par les responsables des commissions « Pompiers » et « Santé » sont régulièrement publiées dans le bulletin de liaison *Le Réseau* et sur le site Internet [www.ovr-suisse.ch](http://www.ovr-suisse.ch), qui sont également à la disposition des membres pour leurs communications.

### Allocutions

SE Madame Opreș, Ambassadeur de Roumanie à Berne, renouvelle son intérêt envers les activités d'OVR-CH qui sont très appréciées en Roumanie. Des projets y sont en préparation, notamment un musée des pompiers. Cette initiative, à laquelle participe OVR-CH, dynamise aussi les relations entre les partenariats en Roumanie. Mme Opreș regrette que des projets OVR-CH n'aient pas été retenus pour la Contribution

suisse à l'élargissement. Elle relève encore les bonnes relations entre les ambassades de Suisse et de Roumanie.

M. Bernard Lombard, Vice-président de *OVR-Solidarités*, se réjouit de cette deuxième participation à l'AG d'OVR-CH. A la demande de partenaires roumains, des contacts ont été initiés avec des communautés moldaves. Visiter ce pays représente un retour en arrière de 25 ans, à l'aube des échanges avec les villages roumains.

M. Pierre Lebacqz, fidèle délégué de PVR-Belgique, transmet les amitiés des amis belges. L'étude des archives d'OVR auprès du *Mundaneum* reste d'actualité, même si elle bute sur des restrictions imputées à la protection privée.

Monsieur Bertrand Henzelin, Conseiller municipal à Prilly, souhaite la bienvenue à chacun. Même s'il faut avoir le futur comme vision d'avenir, il aime se rappeler le chemin parcouru qui sent bon le vécu. Il félicite ceux qui ont su se mobiliser pour le long terme, même une fois la médiatisation retombée, et les encourage à continuer tant qu'il faudra (voir ci-après également).

L'organisation *KEK/CDC Consultants* était attendue l'après-midi pour une séance de questions-réponses concernant les modes d'éligibilité des projets présentés à la Contribution fédérale et les perspectives d'une seconde mise à l'enquête. Vite dépassé par la spécificité des questions, M. Daniel Kessler repartit avec la promesse d'apporter rapidement des réponses précises (ce qui a été fait, dès le surlendemain). Il put, par contre, affirmer qu'un nouvel appel d'offre aurait bien lieu lorsque les derniers obstacles à la mise en œuvre de la première tranche auraient été surmontés.

Pour clore la journée, Madame Violeta Barbu, historienne, membre de l'Institut d'Histoire de l'Académie roumaine, présenta un exposé fort intéressant sur la société civile renaissante et les nouvelles associations créées en Roumanie. S'exprimant après M. Kessler, elle put rebondir sur certains de ses constats assez similaires aux deux pays (voir plus loin, dans la revue).

Rose-Marie KOCH

Nous reproduisons, ci-après, les deux interventions de membres de l'Association Prilly-Brăduț :

- 1.- la présentation des activités de l'association, par Mme Michèle Reymond, sa présidente
- 2.- le message de bienvenue des autorités de la commune, par M. Henzelin, Conseiller municipal et membre de l'association

## 1.- Echanges Prilly-Brăduț, par la Présidente de l'association

L'engagement de la Commune de Prilly remonte au tout début de l'*Opération Villages Roumains*, avec la mobilisation des communes d'Europe pour empêcher la destruction de 7 000 villages que Ceaușescu envisageait de raser de la carte. Elle a participé à ce soutien, en aidant le village de Brăduț, qui lui avait été désigné, jusqu'en 1991, notamment avec deux convois. La commune souhaitant arrêter son action, quelques habitants de Prilly décidèrent de fonder l' « Association Prilly-Brăduț » le 28 novembre 1991.



Michel Reymond

Le village de Brăduț/Bardoc se trouve à l'extrême nord du județ de Covasna/Kovászna

Le village de Brăduț se trouve en Transylvanie, dans la province de Covasna, à 95 % hongroise, situé à environ 60 km au nord de Brașov et à 250 de Bucarest, la capitale. Il compte environ 900 habitants qui forment 345 familles. Ils parlent tous la langue hongroise.

L'association compte actuellement 75 familles membres qui parrainent chacune « sa » propre famille roumaine. Cette manière de faire permet d'avoir des contacts privilégiés et de bien connaître les besoins de chacun, ainsi que de mieux cibler l'aide à apporter.

Chaque membre de l'association paie une cotisation de 30 francs. Au cours du temps, l'aide s'est quelque peu modifiée. Actuellement, des rentes mensuelles de 25 francs sont versées à 17 personnes âgées et trois étudiants reçoivent des bourses de 40 francs pour leur permettre de continuer leurs études. Une aide est également versée à une dizaine de familles en difficulté. Entre les familles parrainées, l'aide ciblée, les bourses et les rentes, environ cent familles reçoivent régulièrement de l'argent.

Un fonds d'aide à des familles ayant des difficultés pour l'achat de médicaments ou faire face à des frais hospitaliers a été créé. Cette aide ponctuelle, versée tous les trois mois par le biais des banques, et les demandes y relatives doivent passer par le comité en place à Brăduț qui la distribue en *lei*.

Chaque famille *prillérane* peut également, trois fois par année, verser de l'argent à sa famille roumaine. Quelques délégués de Prilly font le voyage jusqu'en Roumanie, en avion jusqu'à Bucarest, puis en voiture à Brăduț. Cette distribution permet de garder une certaine confidentialité à l'égard des familles et de vérifier que tout fonctionne bien. Nos relations avec le Comité de Brăduț sont très bonnes et nous avons une totale confiance en nos partenaires.

L'aide apportée à Brăduț a beaucoup changé au cours des années. Après plus de 15 ans de voyages humanitaires avec des petits bus, puis des camions, nous nous sommes tournés vers l'envoi d'argent. En effet, on trouve presque tout en Roumanie, mais tout coûte cher pour eux, et c'est pour cette raison que l'aide financière est la plus adaptée.

En principe, des délégués de Prilly se rendent deux fois par année, au printemps et en automne, au village. Sur place, chaque participant loge dans « sa propre famille ». Cela permet de mieux faire connaissance, de tisser des liens, mais surtout de comprendre et mieux cibler les besoins.

Michèle REYMOND  
Présidente



Michel Reymond

Le rythme de la vie du village se fait à la cadence des moyens à disposition



## 2.- Message de bienvenue, par un Conseiller municipal de Prilly

Madame l'Ambassadrice,  
Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers Amis,

La Commune de Prilly a, aujourd'hui, le grand plaisir et l'honneur de recevoir l'AG de l'OVR. Je vous souhaite, au nom de la Municipalité, une cordiale bienvenue en ces lieux et vous prie de bien vouloir excuser l'absence de notre syndic, M. Gilliéron, retenu par d'autres tâches.

Nous sommes réunis, entre autre, pour nous pencher vers le futur, pour avoir une vision d'avenir, pour penser ou repenser à la collaboration de nos 2 pays, la Roumanie et la Suisse. Mais il est bon, me semble-t-il, de se remémorer tout le chemin parcouru, les nombreuses collaborations fructueuses entre les différentes associations qui ont fait avancer les choses.

Combien de projets ont abouti durant toutes ces années grâce à l'entraide, au savoir et à la bonne volonté de centaines de personnes.

Un petit retour en arrière me rappelle que mes souvenirs de la Roumanie avant la création des associations de l'*Opération Villages Roumains* sont assez vagues. La Roumanie était pour nous, ou dans tous les cas, pour moi, un pays du bloc de l'Est, gouverné par un tyran mégalo dont on préfère oublier le nom. Puis un contact plus précis, concrétisé par un échange épistolaire entre des élèves de Prilly et de Brăduț..., des petits mots..., des dessins..., quelques photos, un début d'amitié entre des familles et, pour nous, deux enfants, Sandor et Julien qui ont plus de 30 ans aujourd'hui !



Michel Raymond

« (...) l'accueil et la générosité d'une population qui donne tout même si elle n'a rien. » Le village après une pluie...

D'autres images se bousculent dans ma tête, la décision incroyable de raser quantité de villages, la mobilisation européenne contre ce projet, la révolution, les drapeaux avec leur trou au centre qui n'étaient pas des ponchos, comme le pensait Bill Clinton ! Mais une façon d'éliminer les symboles bien trop soviétiques pour un pays revendiquant son indépendance.



Pierre Lebaoc

Puis vinrent les échanges scolaires et les convois, 3 jours de voyage en minibus, accompagnés d'une grande fatigue, vite oubliée par l'accueil et la générosité de tout une population qui donne tout, même si elle n'a rien.

Je vais vous épargner le reste de ma biographie et ma nostalgie, mais je voudrais encore rappeler le déplacement du FC Brăduț venu avec le bus de l'association jumelée à Yvonand, pour les 75 ans du FC Prilly Sports et mon dernier voyage, en avion, cette fois, il y a quelques années. Nous avons pu, alors, constater *de visu* l'évolution énorme et rapide que la Roumanie a faite ces dernières années.

Permettez-moi encore de vous dire ma satisfaction de vous voir si nombreux à cette assemblée. Je trouve fantastique que, avec toutes les catastrophes qui se passent dans le monde, dans une société du tout, tout de suite, on trouve encore autant de personnes prêtes à se mobiliser, sur du long terme, dans des projets qui ne sont plus médiatisés mais qui vous tiennent à cœur.

Je vous félicite de votre engagement et souhaite longue vie à l'OVR, ainsi qu'à toutes les associations qui la composent et vous remercie de votre attention.

Bertrand HENZELIN  
Municipal

# La Contribution suisse à l'élargissement à la Roumanie

## Information sur l'état des Fonds

La première partie de l'après-midi fut consacrée au tournant qu'a pris le dossier de la *Contribution suisse*. Pascal Praz, président d'OVR-CH, accueille M. Daniel Kessler, délégué de KEK-CDC, agence de *consulting* qui cogère le *Fonds pour les Partenariats* pour la Confédération Helvétique (1).

Notre président rappela tout d'abord la situation depuis notre dernière AG : appel à projets en mai 2012, dont la période tombait extrêmement mal avec l'été ; par ailleurs, c'était juste au moment des élections municipales en Roumanie qui ont vu arriver bon nombre de nouveaux maires, ce qui a demandé une reprise des dossiers avec ces nouveaux édiles. Notre demande à la Confédération de reporter l'appel à projet fut refusé. Par contre, nous décrochions un mois de prolongation.

**D comme dossier difficile à décoder, décourageant, disproportionné...**

La complexité extrême des éléments demandés et la gestion des documents exigés (budget hyper-détaillé, documents juridiques, etc.) ont représenté un travail fastidieux durant l'été, décourageant certains partenariats OVR. En même temps, énormément de dossiers d'autres partenaires ont été déposés, les raisons probables étant la crise que traverse la société civile roumaine et le calendrier retardé d'autres fonds (UE ou norvégiens).

Après un report du délai de réponse, compréhensible au vu de la masse de dossiers à traiter, les résultats arrivèrent. Trois types de réponses furent données : les projets acceptés [peu, très peu, trop peu !] ; les projets retenus, éligibles, plutôt bons, mais qui, faute d'argent, n'auront pas de suite ; et les projets refusés. Et c'est dans le retour lacunaire fait aux partenariats que la déception fut grande ! Car un certain nombre de dossiers de nos associations n'ont reçu, pour toute réponse, que le nombre de points attribués lors de la sélection, nombre insuffisant pour être retenu. Cela nous aurait intéressés de savoir pourquoi le dossier n'a pas eu un nombre de points suffisants, afin, peut-être, de pouvoir le retravailler pour la deuxième étape de sélection. Enorme travail pour monter ces dossiers qui aurait mérité un peu plus...

Récemment, Pascal Praz et le président d'OVR-RO, Francisc Giurgiu, ont eu rendez-vous à Bucarest avec un haut représentant de l'ambassade de Suisse qui a expliqué ce peu de commentaires en retour par l'incroyable volume de dossiers à traiter en quelques mois. La FDSC a été d'accord de clarifier la situation pour les partenaires roumains qui prendraient contact avec elle, en leur expliquant le processus d'attribution des points par rapport à leur projet et ce qui devrait être amélioré.

(1) Rappelons que le Fonds thématique pour les Partenariats et Experts est géré par un *Organisme Intermédiaire Suisse*, un consortium formé de :  
 - KEK-CDC Consultants [[www.kek.ch](http://www.kek.ch)] ;  
 - la FDSC, *Fundația pentru Dezvoltarea Societății Civile* (Fondation pour le Développement de la Société Civile) [[www.fdsc.ro](http://www.fdsc.ro)] ;  
 - et la FP, *Fundația pentru Parteneriat* [[www.repf.ro](http://www.repf.ro)].

Enfin, c'est la critique du système engendrant des frais exorbitants qui fut souligné : le recours quasi obligatoire à des intermédiaires pour monter ces dossiers, des frais de consultation et d'experts, des *audits*, le « *Block Grant* », la publication et le lancement dans l'un des plus grands hôtels de la capitale roumaine d'un guide de 30 pages, réalisé par une agence de communication pour nous expliquer comment les associations qui ont un projet retenu devront utiliser le logo de la Contribution suisse, où le rouge du drapeau roumain n'est pas le même que le rouge du drapeau suisse... On serait tenté de se demander où vont réellement les fonds, si ce n'est à faire tourner le système.

### Intervention et débat

M. Daniel Kessler (KEK-DDC), que nous remercions d'avoir honoré notre invitation, a essayé de tempérer l'assemblée en y apportant des éléments de réponse. Sans reprendre les points déjà abordés dans notre introduction, nous devons retenir que, suite à l'appel à projets, 116 projets ont été soumis pour le *Fonds Partenariats*. Au final de ce premier volet de l'appel à projet, 11 grands projets et 3 petits projets ont été retenus, pour un peu plus de la moitié des fonds à disposition (5 millions CHF sur 5 ans). Le débat fut enflammé ! En voici quelques points forts.

### Quand les gros poissons mangent les petits...

Pascal Praz a souligné le fait qu'une partie du Fonds initialement destiné aux *petits projets* [1 million CHF] a été affecté aux grands projets. En effet, 8 petits projets auraient pu être retenus d'un point de vue administratif. Au final, la FDSC n'en a accepté que trois [CHF 300 000.-]. C'est un demi-million qui a été transféré aux grands projets, alors que ces petits projets sont justement intéressants, par leur taille et les moyens à mobiliser, pour des associations partenaires d'OVR. Ce changement d'attribution des fonds comme des vases communicants a été perçu comme des « règles du jeu » que l'on modifie en cours de route, ce qui a été ressenti comme inacceptable. Le solde de ce qui n'a pas été attribué aux *petits projets*, ne pourrait-il pas rester pour la suite ou être alloué à tous les projets qui sont éligibles ?

M. Kessler a expliqué que les fonds à disposition pour ce premier *round* ont été augmentés de 2,5 à 3 millions CHF, dont 2,7 millions ont été engagés, et que les meilleurs projets, *grands* ou *petits*, ont passé la rampe. « C'est un concours (...). La DDC a 3 millions (...), elle doit faire des choix qui peuvent être douloureux ». Au vu de la problématique sensible des *petits projets* et des vives réactions qu'elle a suscitées dans la salle, notre interlocuteur, qui n'est pour rien dans ce choix, a promis d'interpeller sa collègue zurichoise Karin Stadler qui a suivi la sélection des projets. Peut-être que lors du 2e appel à projet, il restera davantage de fonds pour ces *petits projets*.

### Complexité et coûts

L'assemblée a également fait part de sa consternation quant à la complexité des documents à compléter, requérant de consulter des spécialistes, et, pour certains partenariats, entraînant leur renonciation à soumettre un projet. Les informations données à ce sujet aux AG précédentes n'avertissaient pas les associations comme quoi les démarches écrites seraient... de la haute voltige !

L'épaisseur du dossier, la complexité d'une terminologie administrative et technique, de surcroît en anglais, enfin le coût non négligeable en spécialistes à rémunérer pour arriver à « boucler » le tout... Il fallait des moyens financiers et une force humaine pour répondre à cet appel à projets.

### Faire évoluer un projet non retenu

Peut-on représenter un projet en 2014 si le premier projet déposé a été refusé par manque de points ? Certainement ! Il est conseillé de contacter la FDSC à Bucarest pour savoir ce qui manquait au dossier. Dans l'assemblée, la réponse écrite reçue par le partenaire roumain, ne mentionnant ni les critères, ni le seuil d'éligibilité des projets, est ressentie comme inadmissible.

Dans la procédure de sélection qui a eu lieu, il y avait 20 critères d'évaluation à 5 points. Il fallait un minimum de points pour que le projet soit considéré comme éligible. Les projets retenus, donc les projets financés, ont tous eu plus de 90 points, reléguant de côté des projets éligibles, donc bons. En somme, des « viennent ensuite » qui auraient pu être financés, mais l'enveloppe allouée pour le *Fonds Partenariat* dans le cadre de la *Contribution suisse* est, rappelons-le, de 5 millions CHF sur 5 ans (et à couper en deux *rounds*), sur un total de 181 millions pour tous les fonds thématiques. En conclusion, M. Kessler a conseillé de s'informer auprès des trois experts pour savoir ce qui peut être amélioré dans le projet non retenu et de soumettre à nouveau le dossier, en y ajoutant des éléments actualisés.

### Partenariats

La procédure qui a été mise en place visait à valoriser tout d'abord la partie civile roumaine – c'est en effet le partenaire roumain qui devait déposer le dossier à Bucarest et non le partenaire suisse à Berne. Excellent ! D'où l'impératif d'avoir



Hubert Rossel

### M. Daniel Kessler du KEK-CDC pendant son exposé

un vrai partenariat, non un nouveau, monté pour l'occasion. Autrement dit, un partenariat historique. On ne peut qu'applaudir ! L'assemblée s'est justement montrée intéressée sur la question des partenariats : ont-ils été créés uniquement pour accéder à ces fonds ou existaient-ils vraiment auparavant ?

D'après les éléments en mains de M. Kessler, « les partenariats dont un des partenaires a été créé en vue de ce partenariat n'ont pas été acceptés ». Dans l'assemblée, on ne s'est pas gêné pour relever une certaine ambiguïté quant à l'obligation des partenariats. OVR a comme spécificité de travailler en réseau, alors que le Fonds suisse ne privilégie pas le développement communautaire ; ce n'était même pas un critère de sélection !

Un autre point touchant des associations, souvent modestes, c'est le montant important de la participation financière exigée au départ, ce qui les incite à choisir des *petits* projets plutôt que des *grands*. Et à devoir faire des avances, quitte à s'endetter !

Par ailleurs, la question de l'exigence de la langue anglaise pour compléter un dossier extrêmement pointilleux et technique, allait à l'encontre de nos partenariats implantés dans les campagnes, et non dans des bureaux dans la capitale. Là encore, on a coupé l'herbe sous les pieds de la société civile. Trop de projets sont passés à la trappe, juste par contrainte linguistique.

Il est demandé que les dossiers puissent, à l'avenir, être soumis en anglais et en roumain. Et, vu que les deux pays font partie de la *Francophonie*, il est curieux, voire risible, de tout exiger dans la langue de Shakespeare...

### Petit et grand projets : demande d'exemples (2)

La différence relèverait essentiellement d'un point de vue financier : un *petit projet* s'encadre dans un budget de CHF 10 000.- à 100 000.-. Et un *grand projet* a une fourchette de CHF 100 000.- à 250 000.-. Deux projets OVR ont été acceptés :

(2) Tous les projets retenus sont repris sur le site: <http://www.swiss-contribution.admin.ch/romania/>



celui d'*Espoiroumanie* valorisant tout un réseau de travailleurs sociaux portant aide à des enfants handicapés (3); et le projet « Aide aux pompiers-volontaires de Roumanie dans le cadre du réseau de l'Association OVR ».

Un des *petits projets* concerne la *Fondation Jeux Olympiques Spéciaux de Roumanie*. Les partenaires sont l'Université de Lausanne, l'EPFL et l'Université Nationale d'Education Physique et des Sports de Bucarest. Le projet, « Activités physiques adaptées, afin de garantir l'inclusion sociale », a obtenu un score de 89,5 sur 100, se voyant octroyer un montant de CHF 98 295.-.

Un autre lauréat est l'association *Equiterre* à Genève qui coopère avec un partenaire roumain dans le domaine du développement durable au moyen d'outils pédagogiques et participatifs. Ce partenariat a reçu un montant total de CHF 58 000.-.

Et le 3e *petit projet* est mené par une association bâloise œuvrant en faveur des enfants abandonnés, avec son partenaire roumain, la *Foundation for Abandoned Children*. Ils ont reçu CHF 93 000.-.

### Perspectives

Dans quelques temps aura lieu à Bucarest un point d'information sur les différents aspects de la mise en œuvre des projets. Nos partenaires, les acteurs roumains des projets, seront invités à cet événement.

(3) « A model of partnership and mobile services for poor rural communities », entre la *Community Support Foundation* et *Espoiroumanie* (Yens-VD).

C'est aussi possible que, à cette date – si tout est prêt –, les accords entre les responsables des projets et la DDC soient signés. [La séance a eu lieu, depuis lors, et les contrats ont été signés, ndlr]

Un deuxième appel d'offres sera lancé l'année prochaine. « Il est fort probable que les procédures choisies pour ce deuxième appel d'offres ressembleront beaucoup au premier appel d'offres ». Les sites Internet des trois partenaires qui gèrent le Fonds nous délivreront ces informations.

En conclusion, notre interlocuteur a félicité l'OVR pour avoir obtenu deux *grands projets*, signe de « confiance de la DDC » et de la « qualité des projets soumis ». Il a écouté les mécontentements, a retenu les problèmes de communication concernant la langue de travail et la transparence avec laquelle les experts devraient communiquer, a compris la question du soutien à la préparation de projets et a bien pris note de notre interrogation par rapport aux fonds que partiellement alloués à des *petits projets*. Il nous a invités à discuter avec la DDC, notamment en expliquant nos doléances, pour que le second appel d'offres se déroule autrement, tout en nous rappelant qu'il n'y a que 3 millions à disposition...

Alain NICOLA

La liste des 14 projets retenus par la *Contribution suisse* peut être consultée sur notre site Internet : <http://www.ovr-suisse.ch/> > Projets > Fonds pour les partenariats, dans sa version roumaine et dans sa version anglaise.



Pierre Lebaq



Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame **Michèle Reymond**, survenu le 10 mai dernier, pratiquement un mois après qu'elle nous présentait encore l'Association Prilly-Brăduț, dont elle était la présidente active, au cours de notre Assemblée générale.

Elle était présidente de cette association depuis de nombreuses années et elle lui accordait une attention soutenue et une affection toute particulière.

Nous sommes en pensée avec son mari et nous lui présentons, ainsi qu'à ses enfants, toute notre sympathie et nos bien sincères condoléances.

# La société civile en Roumanie

## Difficultés et raisons d'y croire

Madame Violeta BARBU, historienne et Directrice de recherches à l'Institut d'Histoire « Nicolae Iorga » de l'Académie roumaine, nous a présenté depuis un an, par le biais de notre revue *Le Réseau*, une suite de réflexions sur la recherche historique en Roumanie. La période du passage de la période communiste à celle de la liberté d'expression ne s'est pas faite sans mal, sans poser des questions essentielles sur les fondements mêmes de la société roumaine. Le renouvellement méthodologique auquel ont été confrontés les chercheurs ne s'appliquait pas seulement à leur domaine spécifique, mais, par extension, à tous ceux qui allaient former progressivement la « société civile ». Cette dernière n'existait pas comme telle auparavant ; elle commençait seulement à pouvoir s'exprimer. Dans quelles conditions a-t-elle pu le faire ? Comment est-elle passée de la *théorie* institutionnalisée à la *pratique* effective ?

Comme promis lors de l'Assemblée générale, voici la retranscription intégrale de l'exposé de Madame BARBU, fait directement en français, et du débat qui l'a suivi. Puissent-ils être une source de réflexions sur la façon de continuer à conduire notre engagement en Roumanie et pour la Roumanie, en ciblant au plus juste nos différentes interventions.

La Rédaction

### 1.- Introduction

– **Hubert Rossel.** Nous allons aborder, maintenant, une autre face du même problème des ONG et de leur reconnaissance institutionnelle. Madame Violeta Barbu ne fait pas partie d'OVR. Nous l'avons rencontrée dans un contexte qui n'avait rien à voir avec OVR(\*). Elle a découvert OVR par les discussions à bâtons rompus que nous avons eues ensemble, et elle a été étonnée qu'une association telle que celle-là continue à avoir autant de souffle, autant de crédit, après tant d'années. Puis, dans la discussion – je vais être très bref –, nous lui avons fait comprendre que nous n'avions jamais changé d'optique. Nous sommes restés fidèles à notre engagement premier. Nous sommes une association sans but lucratif, bien entendu, qui fait partie de la société civile, mais une association qui a un style un peu particulier, du fait de l'engagement individuel de chacun de ses membres et de l'engagement civique qui a été à la base de l'existence du mouvement, comme vous le savez tous. Et, dans la discussion, elle m'a dit une chose que je vais reprendre parce que, cela m'avait tellement frappé que je l'avais notée à l'époque. J'ai ainsi découvert une personne sensible et ouverte qui a à cœur de promouvoir, non seulement, ce qui peut apporter une amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens, malgré « l'inertie et la corruption [qui] sont tout aussi redoutables que l'acharnement de Ceaușescu, mais, aussi, la manière de penser notre vie ensemble. Je suis payée pour le savoir ; moi-même je fais du bénévolat civique depuis bien des années ! ». Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd... Par la suite, nous l'avons contactée, en lui demandant de nous faire part de ses réactions, de ses réflexions, en liaison avec la société civile, la société civile en Roumanie. Qu'est-elle ? Que devrait-elle être ? Que peut-elle faire ? Quelles sont les difficultés qu'elle rencontre ?... Nous lui passons la parole.

\* Voir les circonstances de la rencontre entre Mme Violeta Barbu, Pierre Lebacqz et Hubert Rossel, à Sfântu Gheorghe/Sepsiszentgyörgy (CV), dans l'introduction de la série d'articles qu'elle a écrits pour nous sur « La recherche historique en Roumanie », in : *Le Réseau*, N° 43, avril 2012, p. 10.

### 2.- Exposé

– **Mme Violeta Barbu.** Merci, Hubert. Je suis vraiment honorée de l'invitation que vous me faites. Et c'est un privilège, pour moi, d'exprimer, ici, tout mon respect, ma gratitude pour votre travail, votre solidarité, pour votre cohérence, votre courage et la patience que vous avez eue pendant toutes ces années, au commencement, depuis le début des années 88, si j'ai bien compris. Parce que, moi, j'ai entendu parler d'OVR sur une des radios clandestines qu'on avait l'habitude d'écouter en Roumanie : elle s'appelait *Free Europe* ; elle émettait de Munich, en Bavière, et était payée par le Congrès américain. C'était la première fois que j'ai entendu parler de cette action de solidarité envers les villages roumains. Et puis, il s'est passé ce miracle de rencontrer 2 personnes qui incarnaient l'OVR, qui était pour moi un sigle. Cela fixe une émotion que je ressens, d'autant plus aujourd'hui quand je vois tous ces visages, de ceux et de celles qui n'épargnent pas leur effort de s'investir en Roumanie et de tenir sur pied cette amitié que je me permets de relever, cette grande amitié qui est un témoignage en soi-même.

Cela dit, on m'a demandé de faire un petit exposé sur l'évolution de la société civile, qui a un rapport aussi – on le verra à la fin – avec les problèmes dont on vient de discuter, et qui échauffent les esprits, et je vais faire ce bref exposé, ce tableau, en partant de cas *exemplatifs* de la politique publique, mais en ayant toujours comme fil conducteur mon expérience et la pratique des ONG que je connais d'une manière directe, de façon que ce petit exposé ne soit pas du tout théorique. Je voudrais être brève, comme Madame vient de dire, mais je pense que l'échange qu'on va avoir après sera plus utile pour vous que ce que je voudrais vous présenter.

Beaucoup d'entre vous se sont, sans doute, rendu compte que, dans les années 90, quand vous avez mis les pieds pour la première fois dans mon pays, on avait affaire à une société complètement déstructurée qui, paradoxalement, – c'est un des



grands paradoxes du collectivisme de type totalitariste –, conduisait à un individualisme féroce. Et cet individualisme faisait que toutes les propositions vers une vie en commun, faire un sacrifice, donner du temps, de l'énergie pour résoudre les questions de la communauté ou les questions plus générales qui visaient des problèmes de grande urgence de toute la société, étaient perçus comme des commandements qui venaient de l'extérieur et étaient ressentis en tant que des exigences imposées. C'est le fruit du fait que l'engagement civil, dans la période communiste, était le monopole du parti. Une fois ce monopole disparu, les communautés revenaient à elles-mêmes. Il faut dire que les associations qui ont été fondées juste après la chute du Mur, rassemblaient des gens avec des motivations très diverses – et des convictions citoyennes, mais je pense que c'étaient les moins nombreuses –, des convictions religieuses et, disons, des motivations personnelles. Quelqu'un avait dans la famille des cas de personnes handicapées ou des enfants mal nourris dans les institutions, et alors on avait cet élan de résoudre, de contribuer à résoudre, des problèmes qui ne concernaient pas seulement la personne ou une famille, mais l'ensemble général, puisque c'était, pour nous, aussi le moment où on s'est rendu compte de la proportion de la tragédie. On ne savait pas, dans ces années-là, jusqu'à ce moment-là, qu'il y avait, par exemple, 80 000 enfants abandonnés institutionnalisés, qu'on était les champions absolus de la séropositivité en Europe, qu'on était les champions du TBC, et ainsi de suite...

Cette prise en compte de la société civile a été vraiment dramatique. Et on s'est mis à travailler avec l'appui des modèles étrangers. Je suis persuadée que ce qui est resté viable, après une vingtaine d'années, a eu ce point de départ, un *input*, un..., comment dire, un mouvement qui est parti des gens qui, au bout, se sont engagés à soutenir cette volonté de faire les choses. On ne savait pas comment ; on n'avait pas les priorités des urgences et des besoins. Tout était dans une confusion générale du point de vue du professionnalisme, mais dans le plus grand enthousiasme. C'était un peu comme ça.

Du point de vue de la loi, on est parti du pied gauche, puisqu'on avait comme seul cadre législatif, une loi qui datait de 1923. C'était la loi des associations et des fondations de la Roumanie de l'entre-deux-guerres. Et on a travaillé et on s'est fondé en tant qu'associations et fondations, pour ces deux entités, on s'est structuré de manière à correspondre à ce cadre législatif qui était tout à fait dépassé par rapport aux besoins et à une réalité, réalité dont la lecture était très difficile à faire. Ce qui fait que, à côté des associations et des fondations viables, qui relevaient d'un appui étranger, d'une fondation-mère qui a conseillé, qui faisait le *raising fund*, et qui exécutait des projets, toute une explosion d'ONG qui étaient des impostures ont surgi et ont compromis, pour bien des années, l'idée de l'« *associationnisme* ». Par exemple, pour donner une idée, on a eu une « carte blanche » de toutes les ONG, en 95, et il y en avait 30 000, dont la plupart, on le savait bien – et les autorités le savaient bien – dont la plupart (et je ne me risque pas à donner un chiffre), mais la plupart étaient des commerçants qui faisaient du trafic avec des voitures *second hand*, ou ouvraient des consignations avec des vêtements qu'on

recevait des pays de l'Europe, en profitant de l'exemption d'impôt qui était prévue par la loi pour les associations sans profit. Il fallait, comment dire, se débarrasser de ce bagage vraiment encombrant qui faisait tache et qui compromettait l'image de ceux qui, vraiment, poursuivaient une voie qui était une voie des valeurs assumées et un mode d'emploi, une manière de faire les choses qui était en accord avec – je le répète – des valeurs. Si tant est de faire passer deux valeurs, vraiment importantes, qui sont vitales pour la vie associative et qui étaient vraiment inconnues, impopulaires ou tout à fait étranges en Roumanie : la gratuité et le volontariat. Construire à travers ces associations le sens de la gratuité et le volontariat, puis, ensuite, le respect de la personne, la tolérance, et la morale en ce qui concerne tout ce qui est moralement la manière de traiter et de gérer les fonds, de faire des comptes avec de l'argent qu'on reçoit, qui n'est pas *ton* argent, mais qui vient d'ailleurs, et que *tu* dois utiliser d'une manière correcte et d'une manière éthique.

Le profil des associations de cette première décennie était dicté par les urgences de la société et on a réussi à les identifier au fur et à mesure que le temps passait, qu'on faisait des enquêtes et des statistiques, et que les autorités publiques, elles-mêmes, et que les acteurs politiques étaient conscients du fait qu'on devait mettre en place aussi une politique publique. Le profil de ces associations était surtout sur l'humanitaire, puisque c'était la crise générale. Et les enfants abandonnés, les enfants séropositifs étaient l'une des priorités, avaient été une priorité politique, puisque l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne avait comme premier point, comme première condition à remplir : la solution pour les enfants institutionnalisés. C'était la première condition de l'adhésion qu'on devait remplir. Et il était bien évident que c'était seulement la société civile qui était préparée à faciliter une solution pour ce problème.

Je passe au-dessus de cette période de recherche, d'ambiguïté et de déficit de valeurs et d'objectifs, pour arriver à l'an 2000, qui est une année cruciale puisqu'on a eu finalement une loi pour les activités associatives : c'était la loi 26, qui a été modifiée en 2007. Avec ce nouveau cadre législatif, les associations et les fondations – c'est-à-dire tout le monde qui en profite – ont reçu un cadeau légal : à savoir l'obligation d'avoir un Conseil d'administration, d'avoir un bilan. Cette loi a été accompagnée d'une loi fiscale



Pierre Lebaoc

qui est orientée spécialement pour les ONG : la gestion des bilans, qui était tout à fait différente par rapport aux autres sociétés commerciales, et ainsi de suite. Donc, tout d'un coup, cela a obligé tout le monde à s'aligner du point de vue organisationnel à ce cadre et à se doter d'un Conseil d'administration, ce qui était un point très important pour pouvoir contrôler d'une manière objective ou juger les stratégies pour surveiller les bilans, et avoir des *audits* financiers, qui étaient votés par l'Assemblée générale des membres fondateurs. Tout d'un coup, un contrôle transparent sur les finances et un Conseil d'administration bénévole pour toutes les ONG qui travaillaient dans l'humanitaire, par exemple, mais qui étaient faits de personnes professionnelles ou de personnalités du monde public, du monde culturel, et ainsi de suite. Cela a fait que le lien entre les ONG et une partie responsable de la société – le monde culturel, le monde des affaires aussi – a produit des résultats très positifs pour promouvoir l' « *associationnisme* » dans l'espace public et renforcer son rôle social. On a eu aussi une mesure très importante pour le financement : rediriger 2 % du revenu dans le bénéfice des ONG. Chaque personne pouvait faire cette... pouvait rediriger ces 2 % en fonction de son affiliation, de sa sensibilité, du milieu où il avait des contacts avec des ONG auxquelles on avait la confiance et où on voyait des résultats. C'était un autre lien, très important, cette fois-ci avec les autres citoyens, qui pouvaient soutenir des projets considérés comme importants, et l'activité des associations qui avaient des résultats concrets.

Pour ce point-là, maintenant, le cadre législatif est solide aujourd'hui. On peut le décrire. Il y a 3 points où les différentes fédérations d'ONG cherchent à trouver des solutions ; ce sont des problèmes qui sont maintenant dans le débat public avec les autorités. Le premier point touche les facilités fiscales pour les donateurs privés ; il existe un fonds dans la législation roumaine. Le deuxième point : stimuler les facilités fiscales pour les agents économiques, et faire passer les déductions de 0,3 % à 0,6 % des revenus des grandes sociétés économiques. Et le troisième, qui est un peu symbolique, mais qui a un enjeu important : corréliser ces facilités avec l'importance publique du travail que certaines ONG font. C'est un système, un peu à l'italienne, c'est une proposition qui a été reprise du modèle italien, c'est-à-dire de créer une espèce de hiérarchie, de catégories entre les différentes ONG, selon l'importance publique dans la subsidiarité du travail qu'elles assument. Et cela est vraiment important puisque – sans m'attarder plus, je passe à la 3e étape –, jusqu'en 2007 on a eu la possibilité de créer, à l'intérieur de la loi qui réglementait le partenariat public-privé, la possibilité pour les ONG de prester des services aux communautés territoriales ou dans les grandes villes, pour... des services accrédités, qui sont reconnus par l'Etat. Par exemple des services médicaux, des services d'éducation, et d'autres services de soins à domicile. Tout d'un coup, le fait que des ONG qui avaient de l'expérience déjà accumulée dans ces champs-là, des centres de jour pour les enfants, dans le domaine de l'éducation, c'est un service qu'une association ou une ONG qui est accréditée pour ce type de service peut prester, tout en prenant une somme d'argent pour ce qui est le, comment

dire..., pour ce qu'elle mérite pour un service qu'elle offre à la place d'une structure publique. Le fait de reconnaître l'importance publique et, vraiment, d'appliquer le principe de la subsidiarité, est un pas très important qu'on a fait en 2007. Et beaucoup d'ONG qui avaient de l'expérience se sont accréditées en tant que fournisseurs de services. Ce qui est important, même pour les projets que vous êtes en train de soumettre.

La dernière période, 2007-2013, qui est la période de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne, a donné l'accès aux fonds structurels européens, et la FDSC... Ce qui a déclenché, tout d'un coup, une grande révolution dans toutes les associations, puisque cette adhésion et le fait que ces fonds structurels allaient venir en Roumanie étaient déjà connus et déjà préparés d'une manière, disons, un peu idéologique. On était harcelé, d'un côté, par la crainte qu'on ne va pas obtenir l'argent, qu'on aura un taux très bas, puisqu'on savait, par exemple, que la Pologne, la République tchèque, qui étaient des sociétés beaucoup plus structurées et plus puissantes, plus fortes par rapport à la Roumanie, ne réussissaient à obtenir que 30 ou 40 %, c'était le maximum obtenu par la Lettonie. On avait cette crainte qu'on va payer, puisque notre production est assez grande, elle est calculée selon la population du pays, on va payer plus qu'on ne va recevoir de la part de ces fonds, puisque nous sommes très faibles et incapables, même au niveau de l' « *associationnisme* », d'obtenir ce fonds. Et alors, tout le monde s'est préparé, tant bien que mal, en cherchant des directions et de changer de stratégie pour se rendre plus professionnels, pour pouvoir accéder à ces fonds.

2007 a signifié aussi la fin de la collaboration dans ces partenariats éligibles avec les fondations-mères, qui ont causé la mort de beaucoup d'ONG, puisque maintenant on était un pays « européen » et on ne pouvait plus recevoir de l'argent de la part d'associations qui ont créé leur filiale ou leur réseau dans nos pays. Bon, c'était fini ! Alors tout le monde devait devenir « soutenable », rester inquiet pour ne pas devoir fermer, et accéder à ces appels d'offre, à ces fonds qui ont été ouverts sur cinq axes : sur l'insertion sociale, sur l'éducation et les ressources humaines qui étaient gérées par le ministère de l'Enseignement, l'insertion sociale gérée par le ministère du Travail, puisque c'était le ministère des Régions qui gérait les fonds de cohésion régionale, de l'infrastructure, de l'adduction de l'eau, etc. Il y avait aussi des fonds pour l'environnement, l'écologie, l'agriculture...

Ces grands projets avaient de gros budgets. Et ici, je vais insister un peu sur des problèmes techniques qui, peut-être, vont nous aider à comprendre si c'est mieux d'avoir de petits projets ou de grands projets. Mais, ce que je veux dire c'est ce qui s'est passé dans les grands projets qui étaient financés par l'Union européenne, et avec les conditions fiscales, et les critères, et les *audits*, et toute la manière de contrôler le flux de l'argent, et les indicateurs qu'on rencontrait dans ces projets. Le *deal*, le contrat, était de participer à un grand projet. L'obligation était pour chaque ONG de participer avec 10 % du budget du projet, ce qui exigeait pratiquement une consistance économique, puisque pour un million d'euros, faites le compte, on doit en avancer 100 000 ! Puis, il y avait un pré-financement qui venait de la part de l'Etat

roumain, qui était de 30 % dans les deux premières années, puis les choses sont allées très mal, cela a baissé jusqu'à 10 %. Ce qui est un exemple de plus pour des règles du jeu qui changent, et changent de manière dramatique, puisqu'on a commencé déjà quelque chose, puis on te dit : « Pardon, Messieurs, vous allez toucher seulement 10 % de ce qui était prévu. Alors, débrouillez-vous ! » Les calendriers étaient très compliqués ; on a eu des manuels fiscaux qui étaient épais comme ça, qui formaient des dizaines et des dizaines de pages ; l'obligation de payer des *audits* internes, qui étaient autre chose que la comptabilité qu'on fait partout, dont j'ai entendu parler ici, les deux personnes qui sont déléguées à vérifier le bilan comptable. Donc il fallait payer des *audits* internes et le coût de ces « auditeurs », qui étaient des messieurs très importants et très recherchés, était des dizaines de milliers d'euros... qu'on devait tirer de quelque part, puisque ce n'était pas prévu dans le projet. Bon !...

Le problème des salaires dans les grands projets. Puisque les budgets étaient grands, on avait l'impression, au début, qu'on pouvait payer des salaires au-dessus du niveau moyen des salaires roumains. Cela fait que, par exemple, la plupart des ONG se sont jetées..., se sont empressées de payer de gros salaires. Ce qui a coïncidé historiquement avec l'année 2008, quand le gouvernement a décidé de couper 25 % du salaire aux budgets des employés de l'Etat : professeurs, médecins, police, etc. Je dis cela pour comprendre que beaucoup de personnes qui étaient des professionnels de l'Etat, même des universités – je parle de l'expérience de mes collègues –, ont changé de profession et se sont engagés dans les grands projets, dans les ONG et dans les associations. Tout d'un coup, ce monde devenait très important, très attrayant, même au niveau de ce qu'on pouvait toucher en tant que salaire, et il y n'a eu qu'une minorité d'associations qui ont eu des valeurs et des contraintes imposées par les valeurs auxquelles on est attaché, celles qui ont travaillé sur l'humanitaire d'urgence, par exemple, où les Conseils d'administration n'étaient pas payés et où les salaires et les coûts d'implé-

mentation des projets étaient très bas, puisque ça faisait partie de la morale de l'humanitaire. Il y a une morale de l'humanitaire qui – comment dire – t'oblige à ne pas faire des coûts qui dépassent la décence, même si un projet qui est fait par des fonctionnaires, avec des critères qui sont élaborés



Pierre Lebaocq

à Bruxelles, considère ces choses d'une manière tout à fait marginale. Alors, ils te permettent d'avoir des coûts salariaux significatifs... Ici, on ne frisait pas l'illégalité !

Mais, de toutes façons, le système s'est... On a eu une explosion d'ONG, parfois 50 ou 100 associations, qui ont été fondées seulement pour toucher ces fonds européens. Mais il faut dire que les ONG venaient en concurrence avec les autorités locales qui, elles aussi, étaient parfaitement éligibles, avec d'autres invités, même des sociétés commerciales ! C'était donc une concurrence farouche qui exigeait la professionnalisation de ces ONG. Il fallait bien écrire les projets qui étaient, pour beaucoup, fort compliqués, puisque j'ai eu l'occasion de lire les critères des projets du *Block Grant*... Alors, il fallait faire des *trainings* avec les personnes qui faisaient les projets. Et chaque projet avait une équipe énorme pour une ONG. Si vous comparez, je ne sais pas... avec Francisc, combien de personnes travaillent là-bas ? Je pense qu'il y en a peu. Pas beaucoup... Mais pour gérer un projet qui avait un budget de plus d'un million d'euros, il fallait avoir une équipe au moins d'une vingtaine de personnes, qui étaient prévues dans le projet. Ils étaient absolument obligés d'embaucher ces personnes : un officier de projet, un comptable pour chaque projet, qui était une autre personne, une autre figure professionnelle par rapport au comptable que tu avais dans ton association, un conseiller juridique... C'était toute une bureaucratie qui florissait et le résultat, si l'on compare avec les choses qu'on faisait auparavant, ce n'était pas beaucoup plus significatif en terme de réseau, même en terme du nombre de bénéficiaires, etc. Les grands projets exigent des réseaux, et c'est une autre chose importante pour vous, tout ce qui démontre qu'on a un réseau ou plusieurs partenaires, et il semble que c'est ce que Mme a fait, elle a eu deux partenaires en Roumanie ; ça augmente les chances pour un projet. Et le nombre de bénéficiaires, cela compte toujours ; c'est l'indicateur le plus important.

Ce qui est moins significatif – et c'est vraiment dommage, et c'est aussi tout un débat sur le monde de la société civile partout, en Afrique, aux Etats-Unis ou dans les pays en voie de développement – c'est comment on peut concrétiser le changement. Puisque c'est le changement qui compte !... Bon, on change la vie des gens, la vie des bénéficiaires. Parce que le fait d'avoir des services ou de faire des *trainings*, d'avoir des cours de formation pour les chômeurs, tout ça, un grand nombre de bénéficiaires, ce n'est pas suffisant pour savoir si ces personnes, vraiment, ont été touchées dans leur mentalité, dans leur mode de vie par l'argent qu'on dépense.

Je m'arrête ici parce que me suis trop... Ce que je peux dire, à la fin, est qu'il y a des risques. Beaucoup d'associations sont fermées puisqu'il y a eu un grand blocage de la part de l'Union européenne, qui a été généré par beaucoup de facteurs : la corruption, le manque de professionnalisme... Tout ça a fait que, l'année passée, les fonds se sont bloqués. Et les associations qui ont fait des dettes pour pouvoir couvrir les activités et tenir le rythme des projets, en avançant toujours leur argent, leur argent, qui ont vendu des propriétés qui leur appartenaient, ont fait des dettes dans les banques. Parfois..., en fait souvent, on a fait





Pierre Lebacqz

faillite. On a fait faillite ; ce qui a été vraiment un massacre ! Le monde des associations ont bombardé avec des lettres, avec des *lobbyings* et tout ça, des membres du Parlement européen. On a fait des manifs ; on a bombardé le gouvernement, les ambassades... Donc on a essayé de mettre toutes les pressions possibles pour que les fonds soient débloqués et qu'on puisse reprendre le travail. Maintenant, on va ré-ouvrir d'autres axes, qui ne sont pas les mêmes, au commencement en 2014. Ce qui veut dire que la pression – dont Pascal vient de parler – sur le Fonds suisse sera plus faible, alors que les chances de ceux qui vont faire ces projets pour répondre aux appels d'offre seront considérablement plus grandes.

Et je finis en disant que... il y a beaucoup d'ambiguïtés dans ce projet dont nous venons de parler, parce que, moi personnellement, je n'ai trouvé nulle part, parmi les critères, le fait que le partenariat est obligatoire. Par contre, dans la..., si vous vous..., sur le site de la fondation FDSC qui gère le concours, vous voyez dans la fenêtre des questions les plus fréquentes, il est bien écrit que le partenariat n'est pas obligatoire, ni qu'il est pris en compte en tant que privilège, de chance en plus, une chance de plus qui vient s'ajouter au projet. Et je pense que – et je finis avec ça – que c'est le point le plus important qui concerne l'OVR d'éclaircir ce problème de partenariat puisque, de toutes façons, la manière dont on a rédigé les critères, il est bien clair que c'est centré sur les ONG roumaines, et ce sont elles qui sont les porteurs des projets, que le partenariat n'est pas obligatoire... – qu'il le soit ou ne le soit pas, ce n'est pas clair pour savoir à quoi ça sert –, que la culture organisationnelle des ONG roumaines c'est le premier critère, et ce n'est pas le service et la qualité de service qu'un projet peut offrir ! C'est consolider la capacité de l'ONG roumaine. C'est le premier critère ! Parce que c'est ça la mission de cette fondation en Roumanie. Elle participe à ce concours, mais elle promet..., comment dire, sa mission. Et c'est la deuxième grande ambiguïté, à mon avis, mais je ne sais pas si je dois dire, ici, que...

– **Hubert Rossel.** ...Oui, oui, vas-y, continue !...

– **Pascal Praz.** ... pour préciser, dans l'histoire des partenariats, c'est dans les points... Dans le 100 points, il y a 15 points

qui sont liés au fait du partenariat. L'historique des relations, etc., c'est 15 points. C'est clair que s'il n'y a pas de partenariat ou peu d'historique, il n'y aura peut-être que 5 points sur les 15 qui seront attribués. Maintenant, quand on sait que les dossiers qui ont été attribués sont ceux qui ont 90 points et plus, cela veut dire que cela peut quand même être un critère sélectif. Maintenant, ce n'est pas correct non plus, vis-à-vis des Roumains, de ne pas le dire, parce que certaines ONG n'auraient peut-être pas déposé de dossier si ce point-là avait été spécifié.

– **Mme Violeta Barbu.** Oui, il faut éclaircir cela, absolument. C'est une ambiguïté qui ne sert à personne !... Je ne sais pas si vous êtes à ce point historique de votre..., en faisant des choix stratégiques par rapport à la participation à cet appel d'offres en 2014. Mais, de toutes façons, à mon avis, il faut aussi insister sur le réseau, ce que vous avez déjà. C'est une richesse, c'est un trésor que vous avez ! Et vous devez pratiquement l'exploiter dans tout ce que vous faites, c'est-à-dire dans les projets, tel le partenariat avec plusieurs partenaires puisque, du point de vue technique – si vous me permettez de vous expliquer – vous avez un partenaire privilégié en Roumanie, qui est OVR-Roumanie, et il est évidemment légitime qu'il soit votre partenaire privilégié. Il faut renforcer cette organisation, la rendre plus professionnelle et, à travers cette organisation, faire d'autres partenariats, de sorte qu'ils puissent introduire des candidatures pour des projets qui n'ont aucun rapport avec les projets que vous envisagez, mais qui seront absolument capables, et auront pratiquement la chance, de passer et de se faire financer. De sorte que les coûts de la structure, qui sont un problème pour tout le monde, tels que le siège, le personnel, l'appel de fonds..., les coûts de la structure, soient soutenus par d'autres projets, de manière telle que tous ces coûts ne soient pas pris en compte par l'OVR. Rendre cette organisation locale plus responsable et plus capable de faire de petits projets, de manière que les coûts de la structure soient assurés, et les salaires aussi soient assurés, par ces ressources. Euh... Je vous en prie, excusez-moi pour mon mauvais français...

[Réactions de désapprobation dans la salle + applaudissements]

### 3.- Débat

– **Mme Sandra Budiş.** Je voudrais bien préciser quelque chose, et je tiens à souligner ça : l'OVR a commencé avant 90. Avant 90, il y a eu des envois en Roumanie. Donc, l'OVR s'est heurtée d'abord à une dictature, de Ceauşescu en plus. Secundo, après 90, elle a trouvé une autre situation en Roumanie, et, après 2007, une troisième situation vis-à-vis d'un Etat membre de l'Europe. Donc, il ne faut pas vous étonner de tout ce qui se passe avec les partenariats et tout. Mais, par contre, ce qui est extraordinaire à l'OVR, c'est qu'il a commencé sans règlement, sans tellement de paperasse ; il s'est basé sur la bonne volonté de fait et de trouver des gens qui puissent reprendre ça en Roumanie. Donc ne vous encombrez pas avec ces nouvelles situations, essayons de garder notre structure.

– **Mme Violeta Barbu.** Oui, c'est une énorme richesse. Le problème de ce Fonds... un autre problème, une autre ambiguïté,

c'est qu'il ne privilégie pas le développement communautaire ! Tout est centré sur la capacité des ONG, ce qui est votre spécificité : ce partenariat avec les communautés, et les services que vous mettez sur pied au niveau de ces communautés, c'est-à-dire le recours au volontariat, le fait que la communauté devient capable de gérer un service, d'ouvrir des comptes, de ne pas être assisté par des systèmes qui seront incapables de le faire. Ce point-là, je pense que vous devez le faire passer dans la logique des critères de ces projets. Justement parce que cela ressort d'une histoire et de tout ce qui fait la philosophie de votre partenariat avec les communautés roumaines. Le développement communautaire, cela doit être un critère pour ces projets.

– **Hubert Rossel.** ... même, « le » critère...

– **Mme Violeta Barbu.** C'est « le » critère, oui !

– **Mme Sandra Budiş.** Il ne faut pas se laisser faire et se laisser embrouiller avec de nouvelles choses. Il faut aller de l'avant avec sa bonne volonté et, surtout, avec le vo-lon-ta-riat. Ne commençons pas avec des paies, avec l'argent et tout ça, parce que cela cassera tout. Voilà !

– **Mme Béatrice Gisiger.** Vous me direz, j'ai pris beaucoup la parole, mais... je trouve que cette Assemblée est magnifique et que, puisqu'on nous donne la parole, vraiment, j'ai envie de vous partager quelque chose. Je voudrais vous dire, Chère Madame, que je suis très contente que vous ayez parlé *après* M. Kessler... [applaudissement]. Et je voudrais vraiment qu'on l'applaudisse ! Parce que vous nous avez remis le cœur, en tous cas vous m'avez remis mon cœur, à la bonne place. J'ai bien entendu tout ce qui a été dit. Je sais qu'il n'est qu'un intermédiaire, ce monsieur, et que ce n'est pas lui, je sais... Mais il n'empêche que je pense que, si j'avais dû partir après M. Kessler, je ne sais pas si j'aurais réorganisé, l'année prochaine, un séjour. Désolé de vous dire ça. Donc, quelle chance que vous ayez parlé après lui ! Je voudrais vous remercier pour vos explications tellement vraies, tellement justes, tellement en relation avec ce qu'on vit, non seulement d'une façon administrative et tout, mais ce qu'on vit nous-mêmes, dans nos tripes, avec nos amis roumains. Parce que c'est de ça qu'il s'agit. Et je trouve que, enfin, pour moi, ça s'est vraiment... Ecoutez, vous êtes... Enfin, je ne sais pas... Je ne vais pas vous affubler de qualificatifs mais, je voudrais vraiment vous dire merci. Je voudrais aussi vous dire que, parmi ce que vous avez expliqué, qui est pour moi en tous cas, et ici, avec la présidente de l'organisation d'Onex, nous allons aller à la fête du fromage *caşcaval* dans le judeţ d'Argeş à Brăduleţ, au mois de juin, nous arrivons avec un bagage supplémentaire de compréhension de notre relation avec la Roumanie, compréhension qui permet... qui nous permettra... qui me permettra, d'une part, de prendre le recul et d'être mieux à même de comprendre cette situation. Car nous ne parlons pas malheureusement..., et ceux qui parlent le roumain ici ont beaucoup de chance, mais, pour nous, nous ne parlons pas roumain. Et il faut reconnaître que, malgré la confiance que nous avons, nous ne savons pas toujours si ce qu'on nous dit correspond à ce que nous avons demandé. Mais ça, c'est notre difficulté relationnelle. Et puis, je voudrais aussi redire que vous nous avez remis le doigt sur plein de choses



Pierre Lebaocq

qui nous font penser que la société humaine est une société difficile. Et cette société humaine, elle me fait penser que Roumanie-Suisse, quelque part, administrativement, c'est un peu le même combat. Et, je suis désolée de le dire comme ça, mais c'est une petite extrapolation, mais vraiment j'avais envie de vous partager ça et vous dire combien vous nous avez fait chaud au cœur. Merci. [Applaudissements]

– **Mme Violeta Barbu.** Merci, c'est bien gentil, mais je ne mérite pas... J'ai oublié d'éclaircir un peu ce problème des petits projets et des grands projets, puisque... tout le monde a été absolument mécontent. Je m'explique. Ce n'est pas un détournement de fonds, mais c'est un transfert. C'est un transfert que... on peut expliquer. Je pense à plusieurs raisons, mais l'une, pour moi, est évidente, tout en..., comment vous dire..., en travaillant en tant que bénévole, mais ayant des contacts avec cette fondation FDSC ; l'autre, le Fonds pour le Partenariat, je ne le connais pas. Mais, c'est par commodité d'abord. Il faut administrer des grands projets. On a affaire à un ou deux invités des associations pour chaque grand projet, tandis que, pour les petits projets, on a affaire à... tout ça se multiplie. Ceux qui font des petits projets, ce sont des associations plus petites, qui ont des difficultés à gérer les documents. Et ça donne plus de soucis. Alors, c'est préférable d'avoir les œufs dans le même panier. C'est un grand panier et on sait à quoi on a affaire. Et ne pas changer avec ceux qui, après, ont commencé à faire ce type de projet. Puisque l'histoire compte d'une manière, disons, symbolique, mais le suivi, le dossier – c'est-à-dire les projets qu'on a à gérer jusqu'à maintenant – ça c'est une autre chose. C'est par commodité, d'abord. Et puis, je pense que les coûts d'administration, vous ne devez pas oublier que ces 3 associations, le KEK, le FDSC et le REPF ont des coûts d'administration pour cet argent. Et ces coûts sont... considérables.

– **Pascal Praz.** ... Mais ces coûts sont payés par nous. Quelque part, ce sont nos employés...

– **Mme Violeta Barbu.** Oui... Quand vous faites les comptes, arithmétiquement : quel est le taux ? Et... combien de projets sont passés ? A quelle valeur ? Et la différence, c'est l'argent que l'administrateur, c'est-à-dire l'organisme intermédiaire, on l'appel-





Pierre Lebacqz

le comme ça, tout est calculé sur la bureaucratie européenne. Je-vous-l'as-sure !

– **Mme Vera Rossel.** Moi, je voulais simplement rappeler que les réflexions de Mme Barbu sont dans les derniers articles du Réseau, dans les deux ou trois derniers Réseaux.

– **Pierre Lebacqz.** Je vou-

drais simplement demander à Mme Barbu si elle croyait que la législation roumaine était stabilisée maintenant au niveau des associations de la société civile. Parce que cela fait trois fois, ou quatre fois, que la loi roumaine change, ce qui pose de gros problèmes aux associations. Est-ce que, maintenant, elle est stabilisée ou est-ce que c'est l'Europe qui a dicté sa loi ?

– **Mme Violeta Barbu.** Non, la loi, comme je viens de le dire est stable, du point de vue des associations ou des fondations, du point de vue des bilans qu'on doit déposer au fisc. Et les trois points que j'ai énumérés, il s'agit des fonds que l'on peut toucher de la part des sociétés économiques et même de la part de donations privées qui, jusqu'à maintenant, n'étaient pas suivis par une réduction d'impôts, comme partout. Donc on doit faire des réductions des impôts aux personnes qui font des donations privées ; ça c'est tout. Je crains qu'on aura cette hiérarchie, ces catégories selon l'importance des services publics qu'on rend et qui sera sujet à des débats à n'en plus finir, à des subjectivités et à des... [Mouvements dans la salle] Je termine très vite. Il y a le profil que cette fondation même à laquelle vous avez affaire maintenant, a fait la classification des ONG roumaines : elles sont internationales c'est-à-dire qu'elle n'ont pas de personnalité juridique ; philanthropie, c'est d'une ambiguïté tout à fait... c'est-à-dire

que chaque paroisse qui a un groupe de personnes... ; sports et loisirs, civique et lobby politique, développement durable, protection de l'environnement, santé, social, droits de l'homme, éducation et recherche. Dans cette nomenclature, manque culture et patrimoine – et il y en a tant ! Et le patrimoine est une chose sérieuse et vous avez des choses à dire sur le patrimoine. Manque le tourisme, qui est dans le même..., et l'économie sociale qui est très importante et qui n'a pas encore un cadre juridique. L'économie sociale ça veut dire qu'une ONG sans but lucratif peut compter, par exemple, sur une aide protégée pour les handicapés, et que tout le profit qu'on touche soit réinvesti dans cette unité. Dans l'économie sociale on cherche à créer des entités comme ça.

– **Pascal Praz.** Y a-t-il encore des questions ? Sinon on va gentiment conclure cette après-midi riche en émotions, mais, Oh ! combien, intéressante. (...) Alors, merci beaucoup, Madame Barbu, de participer à notre Assemblée. Merci pour votre message qui nous a fait très plaisir. [Applaudissements]

– **Mme Violeta Barbu.** Merci à vous...

– **Hubert Rossel.** ... Et pendant les congratulations, je voudrais vous signaler que, avec l'accord de Madame Barbu, bien entendu, la totalité de son intervention a été enregistrée et qu'elle figurera dans le prochain Réseau [applaudissements] ; elle pourra servir pour une réflexion de fond...

– **Pascal Praz.** ... à relire avant de monter le dossier pour 2014 !...

– **Hubert Rossel.** ... Nous avons de la chance... J'ai oublié de vous dire précédemment que Madame Barbu est historienne – cela on vous l'avait signalé – mais qu'elle est Directrice de recherches à l'Institut d'Histoire « Nicolae Iorga », qu'elle est membre de l'Académie roumaine et que... nous avons de la chance, parce que les deux seules personnes que nous avons contactées de façon plus directe à l'Académie roumaine, que ce soit Monsieur Mircea Săndulescu, pour ce qui touche la géographie, la géologie, etc., ou Madame Violeta Barbu, pour ce qui regarde l'histoire, nous ont été hautement salutaires ! [Applaudissements]

– **Pascal Praz.** Voilà, il me reste à conclure cette Assemblée générale en vous remerciant pour votre participation active ; remercier, à nouveau, l'équipe de Prilly pour son accueil et rendez-vous l'année prochaine à Genève, à Onex. Merci.





## « Moutier parraine Chiril »

### Rapport de la Commission Roumanie de Moutier

La Commission Roumanie de la ville de Moutier nous présente une vue d'ensemble de ses activités au cours de ses vingt années d'activités. Rédigé conjointement par les responsables de la *Commission communale Roumanie* et de la *Commission communale de Coopération*, ce rapport dresse un bilan de l'engagement de la ville et de la population prévôtoise. Nous en extrayons les passages les plus significatifs.

La Rédaction

#### Situation géographique

Chiril, petit village de 650 habitants, se trouve dans la juridiction de Suceava, dans les Carpates orientales, à une centaine de km de la frontière ukrainienne au nord et à environ 200 km de la Moldavie à l'est.

Bucarest, la capitale de la Roumanie, se trouve à 450 km au sud. La ville la plus proche, Vatra Dornei, se situe à 35 km vers l'ouest.

Moutier se trouve à environ 1 850 km de Chiril.

#### Quelques informations sur le village

Les habitants de Chiril sont avant tout des petits agriculteurs, des forestiers, ainsi que des ouvriers de la mine.

En effet, dans la région, il y a plusieurs exploitations minières importantes (mines d'uranium).

L'exploitation du bois est également une des ressources des villageois.

Le pouvoir d'achat des citoyens de Chiril étant très faible (le salaire d'une enseignante est d'environ CHF 250.- par mois), tous ou presque vivent partiellement en autarcie, grâce à des jardins potagers qui leur fournissent la base de leur alimentation quotidienne.

L'élevage de quelques animaux domestiques fait partie des occupations journalières des habitants.

Le tourisme commence à se développer dans la région car, sur les hauteurs de Chiril, se trouve un monastère orthodoxe de première importance en Roumanie.

#### Petit historique de la Commission « Moutier parraine Chiril »

En avril 1989, suite à une interpellation parlementaire déposée au Conseil de Ville de Moutier, il est décidé de créer une Commission municipale chargée de s'approcher de l'Association internationale « Opération Villages Roumains » en vue d'une opération de parrainage. Cette association avait été fondée afin d'empêcher la destruction des villages que Ceaușescu voulait rayer de la carte.

Chiril fut attribué à Moutier et, dès lors, des contacts s'établissent, mais difficilement vu la différence de langue.

Une récolte de vêtements, de nourriture et de matériel (lits d'hôpitaux, instruments aratoires, outils divers, dont des faux, etc.) a lieu. En mars 1990, ces marchandises furent acheminées par train. Une délégation de la Municipalité et des paroisses catholique et protestante se rend à Chiril pour réceptionner le wagon. Elle est accueillie par les autorités locales et loge chez l'habitant.

De 1991 à 1994, plusieurs personnes de Moutier font le déplacement à Chiril avec divers matériels, mais les contacts restent sporadiques jusqu'en 1998.

Cette année-là, la Commission Roumanie reprend de manière plus conséquente ses activités et une commission équivalente voit aussi le jour à Chiril, composée du maire, du vice-maire, des institutrices et de quelques citoyens.



Hubert Rosset

#### Plaques commémoratives sur le mur de la Maison de la Culture de Chiril

De ce fait, les liens entre les deux communes se resserrent. Les besoins d'aide sont exprimés, évalués. Plusieurs travaux vont être entrepris dans le village, en particulier en favorisant la main d'œuvre locale.

#### Opérations effectuées à Chiril de 1998 à 2003

A) Remise en état du dispensaire médical, abandonné depuis plusieurs années.

Cela comprend : la restauration du bâtiment, l'achat du mobilier, l'installation d'une petite salle d'attente et la recherche d'un médecin pour gérer cet équipement. Le financement de ce projet a été assuré par des collectes, une participation de la Municipalité, des radios locales et des paroisses.

B) En 1999, lancement à Moutier de « l'aide personnalisée », soit : une famille de Moutier parraine une famille de Chiril. A ce

titre, elle confectionne des colis contenant divers produits de base (habits, nourriture, produits de première nécessité, etc.). Ces colis sont acheminés par camion au départ de Moutier et distribués, sur place, directement aux destinataires. Cette distribution est faite en présence de membres de la commission de Moutier et de Chiril.

Remarque : tout habitant de Chiril recevra donc au moins un colis. Nous avons ainsi effectué 3 convois par camion, en 2000, 2001 et 2002.

C) Le transport par camion étant à la fois trop coûteux, environ CHF 4 500.- le convoi, et trop compliqué au niveau des douanes, nous avons décidé d'y renoncer. Nous remplaçons donc les colis par des bons d'achat. En effet, les familles prévôtoises achètent des bons (valeur : CHF 5.-) que nous mettons sous enveloppe ici et que nous acheminons à Chiril par voiture particulière. Les avantages de ce système sont de supprimer tous les frais de transport, les ennuis de douane, mais aussi de favoriser le commerce local. Cette opération s'est déroulée pour la première fois en octobre 2003, à la satisfaction de tous (le montant total des bons atteignant CHF 15 810.-). Elle sera renouvelée en 2004, 2005 et 2006.

D) Enfin, nous intervenons encore dans quelques domaines :

- suivi du dispensaire avec fourniture de matériel divers ;
- remise de bourse aux 4 étudiants du village qui poursuivent leurs études à l'extérieur ;
- distribution pendant le semestre d'hiver de 2 yaourts par semaine à chaque enfant de l'école maternelle ;
- projet avec le groupe scouts Perceval de Moutier d'aménager une place de jeux en bois dans la cour de l'école (prévu en 2005) ;
- aménagement intérieur de la Maison de la Culture ;
- poursuivre l'alimentation en eau courante sur l'ensemble du village.

E) Dès 1999, nous avons entrepris divers travaux de rénovation à l'école, à savoir :

- remplacement complet de la toiture ;
- restauration de la façade ;
- achat de deux tableaux noirs ;
- pose de lampes dans les classes ;
- remplacement des bancs et des chaises ;
- remplacement de la clôture de la cour. (...)

En 2003, les derniers travaux financés par nos soins ont permis la construction d'un réservoir d'eau alimenté par une source et la mise en place d'une canalisation de 1500 m. Plus de 40 maisons familiales ont pu s'y raccorder.

### **Opérations effectuées à Chiril en 2004**

#### *Agrandissement de l'école*

L'année 2004 a vu le projet d'agrandissement de l'école se réaliser. Il a permis de construire une annexe à l'école, en particulier pour offrir aux petits de la classe enfantine un cadre

normal de vie scolaire. Il y avait jusqu'à 25 élèves qui cohabitaient dans un local de 17 m<sup>2</sup>.

Ce projet d'agrandissement comprenait en plus de la classe :

- des WC garçons et filles et des WC enseignantes ;
- un local pour l'installation d'un chauffage central à bois ;
- une salle des maîtres ;
- un local pour l'entreposage de matériel. (...)

Le coût total pour ces travaux, selon le devis reçu de Chiril, s'élevait à environ CHF 20 000.-, soit :

- CHF 12 000.- ou 284 millions de Lei pour le gros œuvre ;
- CHF 7 000.- pour une centrale de chauffage à bois de 50 KW;
- CHF 1 000.- pour diverses finitions.

Les ressources de la Commission Roumanie de Moutier ont permis de financer les travaux de gros œuvre par un versement de € 8 000.-.

Mais l'année 2004 aura été riche en rebondissements.

En effet, lors de notre voyage en novembre, une bonne surprise nous y attendait. La construction de l'annexe de l'école, à savoir :

- la classe pour les petits ;
- 3 cabinets WC ;
- un local destiné à recevoir le chauffage. Tout était terminé.

Le Comité de Chiril s'était adressé, à la juridiction de Suceava pour obtenir le petit subside nécessaire à la finition de ces travaux et l'avait obtenu. (...)

L'inauguration de cette annexe a donc été organisée avec les autorités politiques et religieuses locales.

C'est avec énormément de plaisir que nous y avons pris part, en présence de Madame Mirella Bontea, directrice de l'école, Monsieur Roland Mérillat, président de la Commission Roumanie à Moutier, et de Monsieur Constantin Birgauanu, maire de Chiril ; ainsi qu'en présence de Mme Cornelia Crăciun, institutrice, notre principale interlocutrice et traductrice.

Notre visite de novembre a permis aussi de renouveler l'opération « bons d'achat ». Le montant total des bons distribués aux familles se monte à CHF 16 430.-.

### **Suite du projet et de la collaboration**

Les investissements suivants sont prévus :

pour l'école :

- installation d'une centrale de chauffage à bois, CHF 12 000.-.
- pose de fenêtres et de portes en thermopan, CHF 5 000.-.

pour la collectivité :

- poursuivre, par étapes, l'installation d'un réseau d'eau sanitaire sur l'ensemble du territoire bâti de la commune, soit CHF 7 500.-.

### **Opérations effectuées à Chiril en 2005**

L'opération « bons d'achat » a permis de récolter un montant de CHF 2 000.- et les bons ont été distribués lors de notre séjour à Chiril.

Ce déplacement nous a permis de constater que l'argent investi l'année dernière a été très bien utilisé.

Nous informons la Commission de Chiril que nous effectuons l'année prochaine notre dernière distribution de « bons ». La raison en est simple : suite au désistement de nombreux parrains prévôtois, cette opération coûte trop cher à notre Commission. Désormais, nous consacrerons toute notre énergie au financement de travaux d'utilité publique (réseau d'eau, finition des travaux de l'école, Maison de la Culture).

### Opérations effectuées à Chiril en 2006

En janvier, nous apprenons que le village Cojoci-Chiril vient de gagner un concours organisé par la délégation de la Commission européenne en Roumanie et peut prétendre maintenant au titre de *Village roumain – Village européen*. Sa candidature a été retenue parmi 300 dossiers de coopération et, seuls, 20 villages ont été primés.

Par là, toute la coopération et les liens entretenus entre la commune de Moutier et de Chiril sont ainsi reconnus.

Notre prochain déplacement sur place nous permettra de nous rendre compte des avantages que nous pourrions tirer de cette nouvelle situation.

La dernière distribution de « bons d'achat » pour un montant de CHF 20 294.- est effectuée en août par une délégation prévôtoise.

Il est, en outre, discuté des projets pour l'année suivante et des visites des chantiers réalisés.

Nous apprenons également que le dispensaire n'est plus utilisé, suite à une nouvelle loi sanitaire établie par Bucarest et par faute de médecin. Toutefois, ce local reste prêt à être occupé.

Pour la suite des projets ou travaux, une partie du financement est encore à trouver. Cela est d'autant plus important puisque, depuis cette année 2006, la subvention communale d'un montant de CHF 3 000.-, qui nous était allouée, a été supprimée pour des raisons budgétaires.

### Opérations effectuées à Chiril en 2007

Cette année marque l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne.

Notre Commission a également adhéré, à la FJCD (Fédération Jurassienne de Coopération et Développement).

Une action d'achat de « mètres de tuyaux », en remplacement de l'opération « bons d'achat », auprès de nos parrains et donateurs, est organisée à Moutier. Cette action nous a rapporté environ CHF 10 000.- et permet ainsi de financer l'alimentation en eau d'un autre quartier de Chiril.

Nous avons également envoyé un montant de CHF 1 500.- à la Mairie, afin d'électrifier une des dernières maisons de Chiril non encore raccordée au réseau.

Lors de notre visite annuelle à Chiril, à l'école, nous avons pu constater l'installation d'une centrale de chauffage à bois de

50 KW, ainsi que diverses petites finitions des classes, pour un montant de CHF 12 000.-, et que les portes et fenêtres de l'école ont été changées pour un montant de CHF 4 879.-.

Nous nous sommes rendus sur le chantier du réseau d'eau, plus précisément au captage de la source, et sur l'implantation des deux bassins en polyester d'une contenance de 10 m<sup>3</sup> chacun.

Nous avons aussi décidé de poursuivre la distribution de yaourts aux petits écoliers, de financer l'achat d'un ordinateur et d'une photocopieuse pour l'école (pour un montant d'environ CHF 1 000.-).

### Opérations effectuées à Chiril en 2008

Année de renouveau à Chiril avec le changement de maire, suite aux élections. M. Dorin Rusu, ancien vice-maire, remplace M. Constantin Birgauanu à la tête de la commune. C'est donc dans la continuité, que notre relation se poursuit.

Nous verserons encore CHF 9 140.- pour terminer le réseau d'eau du quartier d'Arama, qui alimentera environ 45 familles en eau potable.

Nous avons également pu voir, sur place, la réalisation d'une allée en béton entre la route principale et l'entrée de l'école.

### Opérations effectuées à Chiril en 2009

Suite à une importante tempête, le toit de l'école a subi de gros dégâts. Nous avons donc participé financièrement à la réparation de la toiture.

Un nouveau WC a été installé dans le prolongement de la classe des petits.

Une petite classe d'informatique de 4 ordinateurs a été installée dans l'école.

Lors de notre visite annuelle, nous avons pu découvrir, dans le couloir de l'école, un panneau didactique sur la commune de Moutier... et, dans la cour, l'installation de jeux pour les enfants ou encore d'un système de tri des déchets.



Vera Rossel

La délégation de Moutier, en juin 2013, devant le panneau didactique fait par les élèves de l'école de Cojoci-Chiril



Nous avons décidé de reprendre le versement de bourses d'étude aux 8 étudiants universitaires du village.

Les travaux suivants sont discutés et prévus :

- la pose d'un paratonnerre ;
- l'installation d'une génératrice, afin de pallier les fréquentes coupures d'électricité ;
- l'installation d'une nouvelle barrière entre la cour de l'école et la route, afin de garantir la sécurité des enfants.

### Opérations effectuées à Chiril en 2010

L'année 2010 est une année importante. En effet, nous pouvons célébrer 20 ans de collaboration entre Moutier et Chiril.

Afin de marquer l'événement, notre Commission s'est proposée d'organiser l'Assemblée générale d'OVR-Suisse (Opération Villages Roumains), dont nous sommes membre, à Moutier.

Notre Commission a profité de l'occasion de cette manifestation pour inviter une délégation officielle de Chiril. Ainsi, trois couples de Chiril ont découvert Moutier pour la première fois.

Un pacte scellant nos relations a été signé par M. Dorin Rusu, maire de Chiril, et M. Maxime Zuber, maire de Moutier. (...)

Lors de notre voyage en Roumanie du mois d'août, M. Jean-François Christe, membre de la Commission depuis sa création en 1990, et M. Roland Mérimat, actuel président de la Commission, ont été élevés à la dignité de « Citoyens d'honneur » de Chiril-Cruecea.

Cette année, nous avons encore octroyé un montant de € 4 500.- pour l'achat d'une génératrice, de tables et de chaises, de deux chauffe-eau et pour la participation à la construction de 4 WC, le tout pour la Maison de la Culture, seul lieu de rencontre des habitants de Chiril.

### Opérations effectuées à Chiril en 2011

En octobre 2011, une délégation de 3 personnes de Moutier s'est rendue à Chiril et a pu constater que la Maison de la Culture a bien bénéficié de notre aide financière et qu'elle a belle allure. Les autorités de Chiril l'ont même raccordée au réseau d'eau d'Arama, dont le terminus arrive à une centaine de mètres de là.

Nous débloquons encore un crédit de € 600.-, pour réaliser l'installation de l'électricité dans la maison d'une famille.

Un second montant de € 1 800.- est octroyé pour l'achat d'un équipement complet de tenues de foot destinées aux *juniors* de Chiril. Enfin nous versons encore € 500.- pour l'achat de livres et de jeux éducatifs pour équiper la classe des petits.

### Opérations effectuées à Chiril en 2012

2012 fut une année de transition. Pas de déplacement organisé, mais nous décidons toutefois de financer la finition du réseau d'eau de Sat Lungă pour un montant de € 1 350.-.

Cette année-ci servira essentiellement à mettre en place l'opération dirigée par OVR-CH pour la création d'un centre de



Hubert Rossel

**Mme Cornelia Crăciun du Comité de Chiril, MM. Dorin Rusu, maire de Chiril-Cruecea et Maxime Zuber, maire de Moutier à l'époque, à la signature du Pacte d'Amitié, le 17 avril 2010**

pompiers-volontaires. En effet, le maire de Chiril-Cruecea est favorable à l'installation d'un tel centre en sa commune.

Moutier, partenaire de Chiril, prend donc position en faveur de la création de ce centre.

Des contacts étroits sont pris avec OVR-CH afin de faire avancer ce projet. Une visite sur place d'une délégation d'OVR-CH confirme l'utilité d'ouvrir un tel centre dans la commune. Dès lors, un premier convoi de matériel (échelle et divers équipements) est acheminé sur place. La Commission participe à hauteur de CHF 500.- au financement de ce convoi. Il est demandé au maire d'aménager un local de pompe conforme, afin d'y accueillir le futur matériel destiné à ce centre.

Ce dernier sera inauguré en juin 2013. [La rédaction du texte date de mai 2013 et, depuis lors, le centre a bel et bien été inauguré ! (ndlr)]

Si l'on fait le compte de l'ensemble des apports financiers apportés à Chiril durant ces 20 ans de collaboration (en colis, bons d'achat, rénovation et équipements de l'école, de la Maison de la Culture, alimentation en eau courante, opération yaourts, bourses pour étudiants...), nous arrivons à un montant approchant les CHF 200 000. -.

Cela n'aurait pas été possible sans l'investissement important de nombreux bénévoles (lors de foires, soirées caritatives, braderies...), des parrains, des donateurs et des membres de la Commission, sans oublier une participation de la Municipalité.

Que chacun et chacune en soit ici remercié-e, chaleureusement.

Au nom de la Commission communale Roumanie,  
le président Roland MÉRILLAT

Au nom de la Commission communale de la Coopération,  
le président Philippe DEGOUAIS

## Un 5e centre régional de pompiers-volontaires

### Inauguration du centre d'intervention de Crucea (SV)

Le 8 juin 2013, c'est dans la commune de Crucea, située au sud du département de Suceava, au nord-est des Carpates et de la Roumanie, qu'a été inauguré le 5e centre régional d'intervention en situation d'urgence (SVSU).

Quatre autres communes sont aussi partenaires de ce regroupement et bénéficient du projet : Dorna-Arini, à la sortie orientale de Vatra-Dornei sur la route de Crucea ; Panaci, au sud de la commune précédente, sur une route secondaire en cul-de-sac s'enfonçant dans les Monts Căliman ; Broșteni, dans la vallée de la Bistrița, à une quinzaine de km au sud de Crucea, et Stulpicani, au nord-est de Crucea, sur l'autre versant des Monts Ștănișoarei, et que l'on ne peut atteindre que par des routes forestières, au départ du centre régional.

Ce nouveau centre du service de pompiers-volontaires (SVSU) revêt donc une importance primordiale dans une région particulièrement difficile d'accès, puisqu'il regroupe 5 communes pour un total de 31 villages : plus de 21 000 habitants sont concernés sur une superficie de près de 1 200 km<sup>2</sup>. La commune de Crucea est relativement bien centrée au point de vue géographique – même si la topographie des lieux ne facilite pas les communications rapides –, mais elle ne comporte qu'un peu plus de 10 % de la population concernée et ne forme qu'un peu plus de 10 % de la superficie totale de la nouvelle région formée.

La Rédaction

#### Historique

Le 22 avril 2012, une première rencontre avec le maire, M. Rusu Dorin, et le responsable communal des interventions en situation d'urgence répondait à leur demande faite à OVR-RO pour devenir un centre régional d'intervention en situation d'urgence. Cette visite de courtoisie était aussi une visite d'évaluation et de récoltes d'informations. Plusieurs membres du Comité OVR-Suisse (Christiane Beguin, Pascal Praz, Hubert Rossel), ainsi que Christophe Praz et le président d'OVR-RO sont présents. Trois de ces participants forment le Comité de pilotage des actions « Pompiers ». L'efficacité est donc au rendez-vous.



Affiche de l'inauguration montrant aussi l'emplacement des 5 centres régionaux

Très décentrées par rapport à d'autres centres d'intervention, ces communes répondaient aux deux critères principaux d'entrée en matière : être situées en zone rurale (qui plus est de montagne) et avoir un partenaire OVR en Suisse.

Les besoins dans cette région sont énormes et les moyens à disposition dérisoires : nécessité de protection contre les incendies, bâtiments et forêts, protection et intervention en cas d'inondations...

Le Comité de pilotage OVR-CH des projets pompiers peut assurer la coordination et trouver le matériel. L'exigence d'une collaboration avec un partenaire OVR pour la mise en route d'un tel projet était remplie puisque la ville de Moutier (Jura bernois), par sa commission *Moutier aide Chiril*, a déjà réalisé différents projets à Chiril, un des hameaux de la commune de Crucea :

- amenées d'eau dans les 3 villages de Chiril (à 6 km de Crucea), Cojoci et Lungă, situés sur la commune de Crucea ;
- rénovation des écoles de village et réfection de la charpente de la Maison de la Culture ;
- octroi de bourses d'études universitaires ;
- aide aux familles, entre autres pour l'électricité ;
- équipements de l'école maternelle à Cojoci ;
- encouragement à l'équipe de football ;
- projet autour de sources d'eau et régularisation de la rivière Chiril, avec des aides provenant de Fonds européens.

La commune de Crucea est le partenaire de Zoersel, commune belge dont l'association OVR est en communauté flamande (ADR Vlaanderen). Les contacts pris et les propositions de collaboration sont malheureusement restés sans suite. Quel dommage d'avoir raté une si belle occasion de travail citoyen en commun dans cette région magnifique !

Heureusement Moutier a répondu présent pour le nouveau projet. Celui-ci a pu, depuis, s'inscrire dans les cadre des projets



financés par le Fonds des partenariats de la Contribution suisse à l'élargissement en faveur de la Roumanie.

Le projet de création du 5e central régional peut se mettre en place et le Comité de pilotage s'atteler au travail. Pour plus de détails, consultez le site Internet (<http://www.ovr-suisse.ch> > projets > pompiers > Info-Flash 21).

### Une somme de travail à valoriser

La date du 8 juin est l'aboutissement d'une somme de travail qui mérite d'être valorisée :

- en Suisse : travail de recherche de matériel, de contrôle et éventuellement remise en état des véhicules, rassemblement, vérification et stockage de équipements ; ensuite recrutement des chauffeurs ;

- en Roumanie : recrutement de pompiers-volontaires et construction des bâtiments qui abriteront les véhicules et le matériel prévu et organisation des journées de travail et d'exercices avec les pompiers-volontaires et les instructeurs venant de Suisse, ainsi que de la journée officielle du 8 juin 2013. La mairie et son dynamique maire, M. Rusu Dorin, et le président d'OVR-RO, Francisc Giurgiu, se chargent également d'organiser l'hébergement des délégations venant de Suisse et de Belgique, ainsi que les délégations venant d'Oltina (CT), de Gherla (CJ), de Deda (MS) et de Livezi (BC).

Ce sont finalement 6 chauffeurs bénévoles (Christophe Praz, Michel Gauye, Marie-Ange et Alain Carron, Christine et Michel Dupraz) qui prennent le départ, le 1er juin, et se relaient pour assurer ce transport à travers une partie de l'Europe sur une distance d'environ 2 500 km. Ils emmènent 3 véhicules : un camion pour le nouveau centre de Crucea, un autre, en renfort, pour le centre régional de Deda et un bus rempli de matériel divers pour l'ISU de Onești/Livezi.

Les véhicules ne sont pas des bolides... Trois jours de route, avec les orages, la chaleur et quelques tracasseries douanières



Hubert Rossel

Les 3 véhicules apportés, de gauche à droite, pour les centres de Livezi/Onești (BC), de Crucea (SV) et de Deda (MS)

res pour l'ambiance ! Les derniers kilomètres demandent de l'attention et de la prudence car les moto-pompes accrochées à l'arrière justifient une conduite tout en douceur, délicatesse et attention... Les routes dans ce coin des Carpates sont sinueuses et leur dernière réfection ne date pas d'hier...

Christophe Praz, la cheville ouvrière, est rayonnant lorsque nous le retrouvons quelques jours plus tard à la pension où nous logeons jusqu'au 7 juin. Toute l'équipe est au complet et le matériel est arrivé sans dégât.

Malgré le mauvais temps, les orages, les pluies diluviennes et le froid (à 1 000 m d'altitude), les pompiers-volontaires helvétiques sont au travail dès leur arrivée. Déchargement du matériel et répartition, et surtout le plus attendu et le plus important : le début de l'instruction.

Les 14 pompiers-volontaires recrutés dans les communes travaillent durant la journée et ce n'est qu'en fin d'après-midi qu'ils sont disponibles pour le programme mené par les 4 pompiers suisses :

- visite et présentation du camion et du matériel ;
- distribution de ce matériel et équipement des pompiers-volontaires (salopettes, ceintures, casques et bottes) ;
- exercices avec les machinistes et formation de base pour tous ;
- instruction générale pour le chauffeur attiré et un remplaçant, qui fonctionne aussi comme machiniste ;
- exercices d'aspiration et de déroulement des conduits, dirigés par le commandant local ; exercice avec la moto-pompe au bord de la rivière Bistrița qui, sous les pluies de l'orage, monte à vue d'œil ;
- préparation pour la présentation des sapeurs-pompiers à la population lors des cérémonies d'inauguration.

Pendant ce temps, Francisc Giurgiu, le président d'OVR-RO, travaille depuis le mercredi avec le maire de Crucea à l'organi-



Hubert Rossel

Apprentissage de l'utilisation de la moto-pompe par les pompiers du SVSU de Crucea, avant de plonger la crépine dans la Bistrița...





Hubert Rossel

**Photo de famille des maires des communes au bénéfice d'un centre régional : Gheorghe Chirciu pour Oltina (CT), Dorin Rusu pour Crucea (SV), Lucreția Cadar pour Deda (MS), Marius Sabo pour Gherla (CJ), et M. Ionita pour le SVSU de Livezi (BC)**

sation du programme de l'inauguration. Chacun affine son discours !

Le vendredi soir, 7 juin, l'orage n'en finit pas. La Bistrița continue de monter. L'ambassadeur de Suisse à Bucarest, M. Jean-Hubert Lebet, est attendu à l'aéroport de Suceava. Pourra-t-il atterrir dans de bonnes conditions avec cette tempête ? Tout le monde attend son arrivée, tard le soir, car il loge aussi à la *Cabana Zugreni*. Le repas tardif, les bières, les conversations et les parties de billard font passer le temps et une certaine inquiétude. Vers minuit, la pluie se calme et M. Lebet arrive enfin à bon port !

### 8 juin : Inauguration centre régional et remise du camion

Dès 10h30, les pompiers équipés se tiennent au garde-à-vous devant le camion d'intervention qui va être remis à Crucea et les 2 autres véhicules destinés à Deda et Livezi ; ils sont stationnés pour l'instant près de la mairie.

Les maires de 4 régions, Oltina, Gherla, Deda et Crucea, parfois accompagnés de certains collaborateurs, le responsable SVSU de Livezi, les représentants de l'ISU de Bacău, de Mureș et de Suceava, et d'autres invités officiels sont présentés à l'ambassadeur de Suisse, M. Jean-Hubert Lebet. Le délégué de la ville de Moutier et le président de la Commission Roland Mérillat, et une collègue, sont aussi arrivés depuis deux jours. Leur participation à l'événement témoigne de la collaboration entre associations OVR, en Suisse et en Roumanie.

Une première petite réception à la mairie permet à chacun de se restaurer avant de se mettre en route. Les pompiers équipés de leurs uniformes, les véhicules, sirènes enclenchées, et la foule se rendent en cortège vers la place centrale, autour du monument, pour la cérémonie officielle. C'est la fête !



Hubert Rossel

**Remise symbolique des clefs du camion au maire de Crucea par l'ambassadeur de Suisse, M. Jean-Hubert Lebet, entourés de Roland Mérillat et Roland Piquerez, représentant Moutier, Christophe Praz et Pascal Praz, du Comité de pilotage OVR-CH**

Francisc Giurgiu, président d'OVR-RO s'implique dans son rôle de modérateur et donne la parole aux différents intervenants représentant OVR-CH (voir le discours de Pascal Praz, ci-après), Crucea, les communes des alentours, les autorités départementales, mais aussi l'IGSU, ainsi que l'église orthodoxe. Tout cela n'étant même pas interrompu par les petites averses qui obligent, de temps en temps, à ouvrir le parapluie, histoire de ne pas l'avoir pris pour rien !

C'est finalement le tour des popes des communes des environs de bénir les véhicules, les pompiers et la foule.

Enfin, c'est de nouveau en cortège que tout le monde se rend devant le local du feu en construction. En effet, les conditions météorologiques vraiment défavorables n'ont pas permis de terminer la construction dans les délais, pour le jour de l'inauguration. Pourtant le cœur à l'ouvrage y est et, dès qu'une accalmie s'annonce et que le ciel se montre plus clément, le toit avance à vue d'œil. A l'heure actuelle, les travaux devraient être terminés.

La cérémonie terminée, le ciel se montre plus clément et toutes les délégations sont attendues à la grande salle des fêtes. L'accueil traditionnel avec le pain et le sel rappelle la valeur de la nourriture et le repas se poursuit entrecoupé de différentes animations : un chœur d'enfants de Crucea, qui interprète quelques chansons traditionnelles, et la troupe de jeunes danseurs professionnels de Vatra Dornei. Pratiqués par les enfants et les jeunes, les chants traditionnels et les danses prouvent que cet art est bien vivant. Il est de toutes les fêtes importantes et il témoigne de l'envie de perpétuer cet art populaire si riche et varié, tant au niveau de la musique, des instruments et des chants, des chorégraphies, qu'au niveau des costumes, si divers et si magnifiquement brodés à la main.



Vera Rossel

Les mots de remerciements et d'adieux de l'ambassadeur de Suisse, M. Jean-Hubert Lebet, lors de la soirée finale

Un tout grand merci encore à ceux qui nous font chaque fois partager ces bons moments.

Sur la route du retour à la *Cabana Zugreni*, la délégation de Moutier nous fait visiter l'école équipée par eux, ainsi que la Maison de la Culture. Ce superbe travail et le suivi régulier ont permis d'aboutir à un résultat bien apprécié de la population locale et des représentants de la mairie. Voir, à ce propos, le rapport rédigé par la *Commission Roumanie* de la ville de Moutier, qui présente une synthèse de l'ensemble de leurs activités depuis le début de leur engagement.

La dernière soirée se termine à la *Cabana Zugreni* par un dernier festin en compagnie de l'ambassadeur, M. Jean-Hubert Lebet, des invités des autorités communales et scolaires et de la délégation de Moutier.

Ambiance, musique et bons vins, c'est la Roumanie, pareille à elle-même !

Vera ROSSEL

## Allocution du président d'OVR-Suisse lors de la cérémonie officielle

C'est avec beaucoup de plaisir que je me trouve à Crucea pour participer à cet événement majeur... l'inauguration du 5e centre pompiers du projet mené depuis plusieurs années par l'OVR Opération Village Roumains-Suisse.

J'ai grand plaisir à saluer, tout d'abord, la venue pour cet événement de Monsieur l'Ambassadeur de Suisse Jean-Hubert Lebet. Votre présence avec nous aujourd'hui démontre l'intérêt de nos autorités pour les actions menées par l'OVR et ce projet pompiers en particulier, avec lequel nous espérons être un peu des « ambassadeurs de notre pays ».

Plaisir aussi à relever la participation des représentants des autres centres de notre projet, démontrant aussi l'envie de se rencontrer entre les différents centres :

Mme le Maire de Deda, Lucrezia Cadar, et la délégation de Mureş, la délégation de Livezi,

M. le Maire d'Oltina, Gheorghe Chirciu et Mme, venant des bords du Danube, *judeţ* de Constanţa,

M. le Maire de Gherla, Marius Sabo, et la délégation des bords de la Someş, centre pompier pilote de notre action.

J'ai également plaisir à saluer les autorités politiques et les représentants de l'ISU qui s'intéressent à notre projet et mes collègues d'OVR-Suisse, d'OVR-Roumanie et de PVR-Belgique.

Quand nous avons pensé étendre notre action à de nouveaux centres, il a fallu faire un choix... pourquoi Chiril et Crucea ? Trois éléments importants ont penché en faveur de ce choix :

- Le premier est le partenariat de Chiril et Moutier, qui soutient cette action, puisque notre projet ne peut, par choix, se faire que là où un partenariat assure le suivi de l'action, et aussi parce que le sérieux du travail réalisé par Moutier, par Roland et son équipe, est connu à OVR-Suisse.

- Le deuxième est le « coup de cœur » surtout de mon collègue de comité, Christophe Praz, non pas pour une *domnişoara* de Crucea, enfin je sais pas..., mais pour la région et surtout pour l'évidence de la nécessité de faire quelque chose ici.

- Le troisième a été la volonté de Monsieur le Maire de Crucea de développer le SVSU de la commune, puisque l'une des conditions pour adhérer au projet est la mise à disposition des locaux du feu.

Il a ensuite fallu penser à la concrétisation et à l'avenir de nos projet... Et là, nous sommes passés des tuyaux, lances, casques et tenues anti-feu aux papiers, tableaux, calculs, jonglant du français au roumain, pour finir à l'anglais, et déposer un projet pour la *Contribution suisse en faveur de la Roumanie*, cette contribution voulue par une votation populaire des citoyens suisses solidaires. Et notre projet est l'un des 14 projets retenus, sur les 116 projets déposés dans le *Fonds des partenariats* du programme de coopération Suisse-Roumanie. M. l'Ambassadeur, sachez que ce coup de pouce financier est apprécié à sa juste valeur, que j'ai presque du plaisir à payer mes impôts en sachant que cet argent va venir en Roumanie et que nous entendons rester fidèles à la philosophie de l'OVR pour que, dans ce projet aussi, l'argent soit dépensé pour des actions concrètes sur place, et non des séances et des *brunch*... Même si une petite *ţuică* de temps en temps est la bienvenue...



Trois véhicules aujourd'hui : un pour *Chiril/Crucea*, accompagné d'une moto-pompe et de matériel ; un pour renforcer le centre régional de *Deda* et le 3e pour l'ISU de *Onești* et, ainsi, soutenir le centre de *Livezi* ; et, d'ici à l'été, une voire deux semi-remorques de matériel pour alimenter notre dépôt en Roumanie et notre stock de matériel pour les projets futurs. En septembre, avec les pompiers de Martigny, deux véhicules, une moto-pompe et une échelle remorquable, prendront la route d'*Oltina*, afin de renforcer le centre déjà créé.

Le bilan de début est donc extrêmement satisfaisant et cela, avant même que le programme ne démarre officiellement pour ce projet, car le dossier est à Bucarest, englué dans les formalités pour un projet de terrain atypique, qui peine à s'encadrer dans les formulaires Excel de l'organe de contrôle...

Projet basé sur le bénévolat, et j'adresse ici mes remerciements aux chauffeurs bénévoles qui ont acheminé ces véhicules et assuré l'instruction pour une bonne utilisation, et à ceux qui nous remis du matériel en Suisse. Merci à mes collègues du Comité de pilotage, Christophe Praz et Francisc Giurgiu, qui font un travail de terrain remarquable, tant en Suisse qu'en Roumanie, pendant que je m'amuse à remplir des papiers, serrer des mains ou faire des discours... Chers amis roumains, si des centres ont pu être créés dans votre région, vous le devez énormément à Francisc Giurgiu et à OVR-Roumanie.

En plus de l'aspect matériel, nous souhaitons développer la formation continue des volontaires. J'adresse mes remerciements au responsable IGSU et ISU des *județ* concernés pour l'excellente collaboration et espère que nous poursuivrons ensemble ce projet...

Vendredi passé, j'étais à Berne pour la Conférence annuelle de la Confédération sur la Contribution suisse aux pays de l'Est, justement. L'image projetée sur un écran était une action concrétisée dans un pays balte avec la remise de bus scolaires... C'était un jour pluvieux et on y voyait les véhicules et, devant, des enfants aux tenues multicolores... Peut-être l'an prochain l'image sera celle de camions pompiers... Lors de son discours d'ouverture, notre ministre des Affaires étrangères, M. Burkhalter (le patron et compatriote neuchâtelois de M. l'Ambassadeur Lebet) a montré l'image en disant : « Le ciel est gris mais les couleurs sont belles ».

C'est mon sentiment aussi pour aujourd'hui... Le ciel est gris mais, par votre présence, les couleurs sont belles !

Merci aux organisateurs de ces journées... Que la fête soit belle avec le plaisir de se rencontrer et de partager...

Și pentru a încheia, îl citez pe industriașul Henry Ford care a scris : « să te aduni cu ceilalți este un început, să rămâi împreună cu ei este un progres, dar să muncești împreună cu ei este reușita ».

Traiasca Prietenie Elveția – România !

Et pour conclure, je cite l'industriel Henry Ford qui a écrit : « se réunir avec les autres est un début ; rester avec eux, un progrès ; mais travailler avec eux est une réussite ».

Vive l'amitié Suisse - Roumanie !

Pascal PRAZ



Hubert Rossel

Roland Mérillat et Roland Piquerez, représentants de Moutier, entourent le maire de Chiril-Crucea, Dorin Rusu, aux côtés de l'ambassadeur de Suisse à Bucarest, M. Jean-Hubert Lebet, devant le tonne-pompe remis au centre SVSU de Crucea



Hubert Rossel

L'ensemble du projet « Pompiers », commencé depuis plusieurs années, dans le cadre de la collaboration entre les coordinations suisses et roumaines de l'OVR, bénéficie actuellement d'une aide financière du « Programme de coopération Suisse-Roumanie »



## Perception de notre action « Pompiers » par les autorités officielles

Plus nous progressons dans la réalisation du projet « Pompiers », plus nous constatons qu'il répond à un besoin réel de la Roumanie actuelle et qu'il s'insère parfaitement dans le tissu des organisations de la société en restructuration. Les deux cas repris ci-dessous nous le confirment encore et nous nous en réjouissons.

Le premier émane du nouvel Inspecteur général des pompiers militaires de Roumanie, le Colonel Ion BURLUI. Nous l'avons rencontré à l'inauguration du nouveau centre régional de Crucea au début du mois de juin, alors qu'il était à la tête de l'ISU du *județ* de Suceava. Il vient d'être nommé à la tête de l'IGSU à Bucarest et souligne, dans la lettre de remerciement envoyée à l'occasion de sa nomination, son intérêt pour nos activités et son désir de continuer la collaboration développée entre l'OVR-CH et l'IGSU, y compris pour ce qui concerne la formation des pompiers-volontaires.

Le second est extrait d'une *interview* que l'ambassadeur de Suisse, M. Jean-Hubert LEBET, a accordée au journal hebdomadaire de Bucarest *Nine O'Clock*, à l'occasion de la fête nationale suisse. Il nous a fait l'honneur et la gentillesse de participer aussi à l'inauguration du 5e centre régional SVSU de Crucea et en a été fortement impressionné. Notre action « Pompiers » figure parmi les trois exemples qu'il cite de projets importants de Suisse en Roumanie. Cela démontre l'intérêt et l'amitié qu'il porte à notre projet.

La Rédaction

### 1.- Lettre du colonel Ion Burlui, nouvel Inspecteur général de l'IGSU



Hubert Rossel

Une belle brochette de responsables départementaux à l'inauguration du centre régional SVSU de Crucea : le colonel Ion Burlui, encore responsable alors de l'ISU de Suceava, le colonel Ioan Mihalache, à la tête de l'ISU de Bacău, et le colonel Ioan Mureșan de l'ISU du *județ* de Mureș

## 2.- Entretien avec M. Jean-Hubert Lebet, ambassadeur de Suisse en Roumanie

### « Les relations entre les peuples roumain et suisse sont excellentes »

#### - Comment qualifieriez-vous les relations actuelles entre la Roumanie et la Suisse ?

Les relations entre les deux pays et entre les deux gouvernements sont simplement excellentes.

#### - Qu'en est-il des relations entre les citoyens suisses en Suisse et les nationaux roumains ici ? Ont-ils des projets communs, des associations, des partenariats ?

Merci de me poser cette question : nous parlons toujours de la relation entre les gouvernements, mais nous oublions parfois la coopération spontanée entre les citoyens roumains et suisses. En fait, depuis la Révolution, de nombreuses actions se sont concrétisées entre des personnes privées et des ONG de Suisse et de Roumanie. Ces projets informels et personnels sont importants et dans tous les domaines, très concrets et réalisés souvent sans publicité ou soutien public.

#### - Pourriez-vous citer quelques exemples ?

Je vais tenter de le faire, sachant que je ne vais parler que de quelques projets développés en Roumanie et choisis de façon très arbitraire.

Permettez-moi de commencer avec l' « Academia Sighișoara », qui va fêter sa 20e édition cette année. Dès le 1<sup>er</sup> août, 27 professeurs venus du monde entier vont donner des cours magistraux à de jeunes musiciens roumains. Durant 10 jours, Sighișoara va être animée par des concerts, des prestations, des expositions d'art et des excursions. Alexandru Gavrilovici, le célèbre violoniste roumano-suisse, sa femme et ses amis organisent cet événement avec le soutien de l'association « Verein Cultura Viva » de Berne, la ville de Sighișoara, la Fondation suisse Pro Helvetia pour la culture et de nombreux *sponsors* privés.

Le deuxième exemple est l'Ecole de facteurs d'orgues de Hărman, près de Brașov, créée et financée par un groupe de Suisses. De nombreuses églises de Transylvanie, d'obédience luthérienne, catholique ou calviniste, possèdent de magnifiques vieilles orgues, dont la maintenance a été trop longtemps négligée. A la fin des années 90, deux facteurs d'orgues suisses ont pris conscience de cette situation et se sont décidés d'agir. Ils ont collecté des fonds en Suisse et ont créé l'école de Hărman dans le but de former une nouvelle génération de facteurs d'orgues, y compris une formation en ébénisterie. Grâce à cette école fondée il y a 10 ans, la Roumanie se trouve sur la carte mondiale des facteurs d'orgue et ils ont décidé de tenir leur Congrès mondial de 2014 en Roumanie.

Un autre projet que je voudrais mentionner est celui de l'association « Opération Villages Roumains-Suisse ». Ses activités ont commencé avant la Révolution et débouchent maintenant sur de nouvelles actions, entre autres le recyclage de véhicules d'intervention et de matériel de pompiers, venant de Suisse et destinés aux communautés rurales isolées de Roumanie.

Vous m'excuserez de ne pas citer de nombreux autres projets intéressants, dans les domaines de la santé, du social et des transports (le petit train de la vallée de la Vaser). Chaque mois j'entends parler d'autres projets de coopération, qui s'étendent sur des années, de façon discrète et professionnelle.

#### - La Suisse finance aussi un « Programme de Coopération Suisse-Roumanie ». Comment cela fonctionne-t-il ?

Non membre de l'UE, mon pays supporte directement la réduction des disparités économiques et sociales suite à l'élargissement de l'Union européenne, par une contribution suisse de quelque 145 millions d'euros pour des projets dans un grand nombre de secteurs (infrastructure, énergie, société civile, population défavorisée, police de proximité, santé, etc.). Dans ces différents domaines, confirmés par différents *audits*, on peut affirmer que la Roumanie est un partenaire sérieux, efficace et de confiance.

(...)

Traduction: Hubert ROSSEL

(L'interview complète paraîtra dans l'édition du 1<sup>er</sup> août de l'hebdomadaire *Nine O'Clock* et pourra être consultée sur leur site : [www.nineoclock.ro](http://www.nineoclock.ro). Les extraits traduits sont reproduits avec l'autorisation de l'Ambassade de Suisse à Bucarest.)

## Commission « Santé »

### Pistes de réflexions et d'actions...

L'article paru dans le numéro précédent du Réseau a donné une idée de ce que le groupe « Santé » a déjà réalisé, même s'il ne juge pas utile de se transformer en commission formelle pour l'instant. Des personnes intéressées se sont jointes à Christiane Béguin, qui continuera d'être répondante pour les actions à gérer, chacun aidant selon ses disponibilités. Vera Rossel s'occupera de tenir à jour les documents à consulter sur Internet, suivant les informations transmises par Christiane et/ou Francisc Giurgiu.

La Rédaction

#### Importantes difficultés rencontrées par le ministère roumain de la Santé (source : Francisc Giurgiu)

- 1,4 % du PIB lui est réservé, c'est donc un budget très limité.
- 6 millions d'habitants seulement contribuent aux frais de santé par l'intermédiaire des assurances.
- En 2007, 400 médecins ont quitté le pays pour s'installer dans l'UE. De 2009 à 2012, ce sont environ 9000 médecins formés qui sont partis. De 2007 à 2012, ce sont 14 000 personnes formées aux métiers médicaux (infirmières, aide-soignantes...) qui ont quitté le pays.
- Certains médecins de la République moldave s'installent en Roumanie mais cela ne compense, de loin pas, les départs des médecins roumains.
- 1 million de personnes en milieu rural n'ont pas de médecin de famille et 10 % du territoire n'a aucune couverture médicale.
- Le ministère du Travail et les syndicats sont en discussion pour obtenir des augmentations des contributions. Actuellement, la participation à la couverture médicale est de 11 % pour la part personnelle et de 11 % pour la part patronale. Ces contributions insuffisantes font partie du problème.
- Les riches pouvant se les offrir bénéficient d'interventions privées.
- La carte de santé est valable 6 mois à l'étranger. Le  *carnet de santé*  n'existe pas en Roumanie. Un projet de carnet a existé mais, comme il était payant, il a été refusé par la population.
- Réformes de l'organisation du ministère de la Santé en 2011, avec des changements d'affectation, regroupement d'hôpitaux, fermeture de certains, souvent par manque de moyens, parfois aussi pour des raisons de gestion et d'hygiène.
- Une plus grande contribution des mairies a été exigée et elles doivent fournir l'infrastructure médicale : bâtiment, dotation en matériel, etc. Ainsi, quand nous envoyons des lits, ce sont les mairies qui paient le transport. Les hôpitaux sont placés sous la juridiction des mairies qui assurent leur financement via des subsides de l'Etat. Le ministère gère la dotation en personnel médical : le nombre de médecins, les activités

médicales, par exemple décision d'ouvrir tel ou tel service. Les hôpitaux peuvent bénéficier d'aides de l'UE via des projets à déposer. En résumé, tout ce qui concerne le point de vue légal dépend du ministère et ce qui concerne la gestion dépend des mairies. Cette situation est bénéfique, car elle oblige les mairies à se responsabiliser.

- Les difficultés les plus importantes en Roumanie proviennent du fait que les lois changent constamment et qu'il n'y pas d'autre choix que de s'y adapter.

#### Propositions et projets concrets

La réunion tenue au printemps dernier a débouché sur ces quelques idées :

- Poursuivre la prospection et la récolte de matériel sanitaire (cf. le tableau dans  *Le Réseau* , N° 46, p. 5).
- Réunir les informations concernant les conditions de transport.
- Centraliser et actualiser les règlements des formalités douanières.
- De même, en ce qui concerne les autorisations pour la mise en route de matériel médical en Roumanie, qui doit correspondre aux normes européennes et roumaines et être admis par le ministère de la Santé, par des commissions reconnues.
- Les documents sont accessibles en format  *pdf*  sur le site Internet. Une mise à jour à jour sera faite chaque fois que cela sera nécessaire.
- La distribution sur place est très bien assumée par Francisc Giurgiu. Ses compétences sont infiniment précieuses, surtout pour rester au courant des évolutions des règlements et lois en Roumanie. Il participera donc activement à la réactualisation des documents qui peuvent vous être utiles.
- Ouvrir, à terme, un dépôt en Suisse qui stockerait le matériel récolté, avant d'être centralisé et redistribué en Roumanie. Problème du financement (lieu de stockage et personnel de gestion...). Actuellement, le matériel non encore distribué est entreposé à Târgu Ocna, dans un local partagé avec les pompiers et mis à disposition par une firme locale.





Christiane Béguin

Lits de l'hôpital de Monthey (VS), transportés en 2011 et installés à l'hôpital municipal d'Adjud (VR)

### Ce que nous pouvons faire ensemble

- Une action croisée, en réseau, peut se mettre en place afin de s'entraider. Travailler en partenariat avec les associations OVR de Suisse et de Roumanie parce que « ensemble on est plus fort ».

- Informer Christiane Béguin lorsque du matériel peut être récupéré. Aider au chargement si cela se passe dans votre région.

- Partager des informations. Les signaler pour permettre une actualisation des documents sur le site.

- Il est évident que lorsque du matériel est à récupérer, il peut être mis à disposition des associations OVR, afin de répondre aux besoins des associations locales en Roumanie. Encore faut-il être au courant de ces besoins !... Des transports groupés peuvent être bénéfiques s'il s'agit de destinataires dans une même région.

- La Commission « Santé » ne peut, évidemment, pas faire le travail à la place des associations locales...

### Documents à disposition sur le site Internet

- Liste de matériel pour répondre aux besoins les plus urgents.

- Infos sur le transport et les formalités douanières.

- Règlements pour l'admission du matériel sanitaire en Roumanie et l'homologation de matériel spécialisé dans les hôpitaux.

Ces différentes informations peuvent être trouvées sur notre site Internet : <http://www.ovr-suisse.ch>, sous l'onglet Projets > Commission « Santé », au bas de la page. Merci de nous aider à tenir ces différentes informations à jour si vous apprenez des éléments nouveaux.

Vera ROSSEL

## La population roumaine vieillit !

**L'Institut national des statistiques (INS) a publié, au début du mois de juillet, les résultats définitifs du recensement de 2011. Il en ressort que le nombre d'habitants a chuté de façon spectaculaire (- 13 %) et que la population roumaine vieillit de manière inquiétante. La moyenne d'âge est passée de 35,1 ans (recensement de 1992) à 40,6 ans, ce qui aura inévitablement des incidences sur la vie économique du pays !**

La population de la Roumanie est passée sous la barre des 22 millions. Elle atteint tout juste 20 millions avec ses 20 121 641 habitants, ce qui représente une perte de plus d'un million cinq cent mille personnes face au recensement de 2002. Selon l'INS, cette perte est due principalement aux « migrations externes ». Bucarest est la ville la plus peuplée de Roumanie, suivie de Iași. La minorité hongroise représente 6,5 % de la population, et celle rom, 3,3 % ; un indicateur en augmentation face à celui d'il y a 10 ans.

De plus, l'institution s'inquiète des signes alarmants du vieillissement de la population. En effet, des données collectées, il ressort que les enfants entre 0 et 14 ans représentent 15,9 % des Roumains, les jeunes, 12 %, et les plus de 65 ans 16 % de la population. L'INS a tenu à préciser qu'en 1992, le nombre de personnes âgées rapporté à 100 jeunes s'élevait à 48. En 2002, ce chiffre atteignait 80, et en 2011, 102. Certains politiciens en ont profité pour faire part de leur préoccupation quant aux perspectives économiques du pays, et ont sollicité des mesures pour encourager la natalité. [*Le petit journal*, Bucarest, 5 juillet 2013]

## Le « Centre culturel francophone » de Buzău

### *Inauguration de son nouveau siège*

Quelques jours après l'inauguration du dernier centre régional des pompiers-volontaires à Crucea, avait lieu celle du nouveau siège du « Centre culturel francophone » de Buzău (CCF). Si nous ne connaissions pas l'existence de cette association, les membres de *Partenariat Villages Roumains* (PVR-Belgique), par contre, participent activement à son développement depuis sa création, il y a tout juste un an. Le hasard du calendrier fait parfois bien les choses car Pierre Lebacq, présent à Crucea, nous avait signalé le fait, en même temps qu'il acceptait leur invitation, leur expliquant pourquoi il était déjà en Roumanie à cette période. Si bien que la directrice du Centre a également invité une délégation d'OVR-Suisse – composée de Vera et Hubert Rossel – à l'inauguration de leur nouveau siège.

Le programme de cette journée inaugurale était particulièrement fourni, au même titre que la liste impressionnante des activités réalisées par le Centre culturel au cours de sa première année d'existence. La richesse et la diversité des prestations fournies ne sont pas étrangères au fait qu'il ne s'agit pas d'un centre culturel *français*, mais bien d'un centre culturel *franco-phone* ! La différence est de taille, et voulue comme telle par la présidente, Mme Maria Monalisa Pleșea, pour permettre un élargissement de l'horizon de la francophonie et un enrichissement certain des échanges proposés. Les principaux partenaires du centre culturel sont formés par le *Groupe des Ambassades, Délégations et Institutions francophones* (GADIF) et le Conseil du *județ* de Buzău – qui met justement le nouveau local à disposition du centre, à l'intérieur même de ses propres bâtiments administratifs, ce qui constitue un beau gage de reconnaissance officielle.

A côté des personnalités du *județ* et de la ville de Buzău, ainsi que de nombreux représentants d'organisations et institutions culturelles des départements voisins, la journée était sous le patronage et la coordination des différents membres du GADIF. Elle était rehaussée par la présence de l'ambassadeur de

Suisse, M. Jean-Hubert Lebet ; du délégué Wallonie-Bruxelles, M. Benoît Rutten ; du directeur de l'Institut français en Roumanie, M. Stanislas Pierret ; du coordinateur du Programme pour l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans les pays d'Europe centrale et orientale, M. David Bongard.

Une table-ronde regroupa les différents invités francophones et les responsables des institutions culturelles sur le thème de « La gestion et la valorisation du patrimoine culturel et naturel ». Elle était animée par M. Nicolae Marghiol, le président-exécutif de l'association *Cele mai frumoase sate din România* (Les plus beaux villages de Roumanie). Les représentants des deux associations spécifiques aux villages roumains – PVR-Belgique et OVR-Suisse – n'échappèrent pas à la question des motivations des étrangers à visiter le pays ! Difficile de synthétiser le grand nombre de raisons en quelques mots... Pierre Lebacq mit en exergue l'authenticité des gens et la simplicité de l'accueil, la variété des paysages et la richesse du patrimoine. Personnellement, j'ai surtout mis en évidence la richesse de la diversité culturelle, un bien précieux à préserver et à développer dans le respect de chacun, en évitant le rouleau compresseur de l'uniformisation. J'ai aussi rappelé que le respect de certaines traditions n'était pas synonyme d'une *fossilisation* de la société. Il ne s'agit pas de maintenir la population roumaine – surtout villageoise – dans le passé, de l'empêcher d'évoluer et de progresser, mais bien de préserver ce qui fait sa spécificité et sa richesse.

Lors de la conférence de presse qui a suivi, on m'a donné la parole et, outre les remerciements et des salutations d'OVR-Suisse, j'ai également présenté l'ensemble de nos activités et de nos engagements dans le cadre des différents projets « Pompiers » et « Santé ». Étonnés de la bonne connaissance que nous avons de leurs activités, alors que nous n'étions jamais venus auparavant, j'ai aussi insisté sur la collaboration régulière que nous avons avec PVR-Belgique (qui nous avait mis au courant), et particulièrement avec Pierre Lebacq qui est aussi membre de notre association OVR-Suisse, tout comme moi je suis membre de leur association PVR-Belgique. Cette double appartenance à tous les deux les a étonnés et réjouis,



Vera Rossel

Mme Pleșea, présidente du CCF, dans les nouveaux locaux mis à disposition par le Conseil départemental de et à Buzău

et leur fait se poser des questions sur l'étroitesse et le suivi de notre collaboration. A la question de savoir si, dorénavant, nous allions aussi collaborer avec le CCF de Buzău, j'ai confirmé à Mme Pleșea la venue de Marc Aymon à la fin du mois d'août, comme entrée en matière (Voir le programme de la tournée aux pages suivantes). Pour la suite, je lui ai dit que nous devions d'abord en parler avec les membres du Comité de la coordination suisse d'OVR et que nous leur ferions signe ultérieurement. Sur la route du retour, Vera et moi nous sommes fait la réflexion qu'on pourrait très bien envisager des actions ponctuelles de livres (auteurs suisses ?) ou les mettre en relation avec différentes personnes et/ou organisations susceptibles de les intéresser (producteurs ou réalisateurs de films suisses sur la Roumanie, artistes et spécialistes de musique roumaine ?).

L'après-midi fut consacrée à la découverte de certains éléments du patrimoine culturel et naturel du județ de Buzău. Après la théorie, la pratique... Plusieurs possibilités s'offraient au choix : les Volcans de Boue de Noroișii, le Monastère de Ciolanu, les Domaines viticoles franco-roumains de Săhăteni.

Pendant ce temps, pour les professeurs de français langue étrangère (FLE), un stage de formation avait lieu en parallèle : la découverte et l'utilisation d'une nouvelle méthode pour l'enseignement du français précoce, un matériel pédagogique destiné aux enfants des classes maternelles, présenté par l'Institut français de Roumanie.

La journée se termina, le soir, par un spectacle coordonné par la Délégation Wallonie-Bruxelles; il fit connaître un groupe



Vera Rosset

Pendant la conférence de presse, à gauche : M. Bongard (OIF), puis, au second rang, de gauche à droite : M. Lafargue (vice-président CCF), M. Lebacqz (PVR), Mme Pleșea (présidente CCF)

de jeunes artistes belges à tous de ceux qui avaient participé à l'ensemble des activités culturelles ou pédagogiques de l'après-midi, ainsi qu'au public intéressé de la ville.

Cette première visite d'OVR-CH fut très appréciée – on nous l'a dit à plusieurs reprises – et elle ouvre de nouvelles perspectives de collaboration éventuelle.

Hubert ROSSEL



## REGARD

Magazine francophone de Roumanie

Il y a un peu plus d'un an naissait, à Bucarest, une nouvelle revue écrite en français, soutenue par différents partenaires institutionnels culturels et économiques actifs dans la capitale roumaine.

Depuis lors, elle a fait montre de beaucoup d'éclectisme et de diversité dans le choix des domaines abordés, les sujets étant regroupés dans le cadre des différentes rubriques présentées: rencontre, société, économie et culture. Un domaine est abordé d'une façon plus approfondie « A la une » de chaque numéro et fait le tour d'une question d'actualité.

Dans la dernière livraison, le dossier spécial sonde la question problématique de l'architecture en Roumanie, dans sa diversité, sa complexité et son anarchie.

Pour de plus amples informations et les conditions d'abonnement, se rendre sur le site: <http://regard.ro/>





## Nouvelles de l'Association Onex-Brăduleț

### Festival du fromage cașcaval à Brăduleț



Denise Moissoglou

Le village de Brăduleț est situé à environ 160 km de Bucarest et à 25 km de Curtea de Argeș. C'est un village à vocation agricole principalement. La Ville d'Onex entretient des relations avec cette commune roumaine depuis 1989. De belles églises, dont l'une classée au patrimoine de l'Unesco, et un musée de la vie locale sont les principales attractivités.

Un festival destiné à mettre en valeur les traditions locales culturelles et gastronomiques a lieu depuis 2012 dans cette commune ([www.festivalulcascavaluluidebradulet.ro](http://www.festivalulcascavaluluidebradulet.ro)). Il est financé, pour les trois premières années, à 95 % par des Fonds européens et à 5 % par la Roumanie durant 3 ans.

Cette année, 5 membres de l'association, dont deux Roumains-Suisses ont fait le déplacement les 21, 22 et 23 juin pour y assister. Trois sites différents ont accueilli les groupes de danseurs, chanteurs de la région et les artisans. Les trois

principaux villages ont été à l'honneur, Brăduleț, Galeș et Brădet, les infrastructures étant démontées et remontées chaque soir.

Nous avons été impressionnés par le matériel mis à disposition (sono, scène, tente, petits chalets pour l'exposition des produits, etc.). Il faisait beau et chaud. Chaque soir, un ou une chanteur-euse connu-e offrait un concert d'une heure environ. Nous avons dansé dans l'herbe et l'ambiance était à la fête. Le fromage *cașcaval* et la *țuică* aussi !...

Le dernier soir, notre association a offert la raclette en dégustation aux habitants. Nous avons emmené deux demi-meules dans nos bagages. Grâce à la débrouillardise de quelques-uns, le fromage a été installé sur deux cageots, un barbecue à demi-renversé a fait l'affaire pour le chauffer. Tous se sont régelés.



Denise Moissoglou



Denise Moissoglou

En contrepartie de l'aide européenne pour trois années, la commune a dû s'engager à poursuivre l'organisation de ce festival. Elle le fera selon ses possibilités, mais nous nous interrogeons tout de même quelque peu, sachant qu'elle cherche encore les fonds pour l'adduction et l'assainissement de l'eau des trois villages, ainsi que le goudronnage de ses routes communales.

Le Comité se tient volontiers à disposition pour fournir des informations aux personnes intéressées à se rendre au festival en 2014.

Denise MOISSOGLOU  
Présidente

## MARC AYMON – Tournée Roumanie 2013

### *Le chanteur suisse en concert au Pays des Villages roumains...*

Depuis plusieurs mois, en fait depuis la participation du chanteur Marc Aymon à la fête des Jours de Gherla en juin 2010, l'idée d'une tournée en Roumanie trotte dans les têtes... Celle de Marc mais aussi celle du président d'OVR-Suisse... Et voilà qu'en 2013 ce projet se concrétise... 1300 km de routes à travers le pays... 10 localités dans 9 județ (cantons) différents... du 25 août au 3 septembre 2013.

#### Programme de la tournée

- Dimanche 25 août : Arrivée en Roumanie
- Lundi 26 août : **Bucarest** – Concert en faveur d'une institution sociale de la ville. Soirée avec les représentants de l'ambassade de Suisse
- Mardi 27 août : **Buzău** (BZ) – Concert organisé par le Centre culturel francophone (CCF) avec la participation du groupe folklorique du centre de musique traditionnelle de Buzău. Soirée organisée par l'intermédiaire de PVR-Belgique (Partenariats Villages Roumains)
- Mercredi 28 août : **Livezi** (BC) – Soirée « rencontres musicales », organisée par OVR-Roumanie
- Jeudi 29 août : **Purcăreni** (BV) – Soirée « rencontres musicales » (à confirmer)
- Vendredi 30 août : **Alba Iulia** (AB) – Concert organisé par le Rotary-Club Alba Iulia avec la participation amicale du chanteur populaire Ionuț FULEA
- Samedi 31 août : **Deda** (MS) – Concert organisé par la Mairie avec la participation des élèves du lycée
- Dimanche 1<sup>er</sup> septembre : **Gherla** (CJ) – Concert organisé par le Rotary-Club Gherla avec la participation de la chorale *Corală Magna Gherla*
- Lundi 2 septembre : **Gherla** (CJ) - Journée détente pour les pensionnaires de la maison de retraite de Gherla avec la participation de Marc Aymon – Repas offert par l'Association Nendaz-Gherla et le Rotary-Club Gherla
- Lundi 2 septembre : **Bistrița** (BN) – Concert organisé par le Rotary-Club *Nosa* de Bistrița
- Mardi 3 septembre : **Gherla** (CJ) – Production à la prison
- Mardi 3 septembre : **Cluj** (CJ) – Au jardin botanique, **concert de clôture de la tournée** à l'occasion de la conférence de presse de lancement du Festival « Scena Urbana », organisé par l'Ordre des architectes de Roumanie – filiale Transylvanie.

#### Une tournée OVR...

Co-organisée par Francisc Giurgiu pour OVR-Roumanie et Pascal Praz pour OVR-Suisse, cette tournée permettra, à travers le pays, de faire parler de l'OVR, de renforcer les liens dans certains partenariats du projet « Pompiers » et de promouvoir un peu de culture de notre pays.

Vous retrouverez donc sur les routes de Roumanie pour cette tournée Marc Aymon : David Glassey (chauffeur), Francisc Giurgiu (OVR-Roumanie), Pierre Lebacqz (PVR-Belgique) et Pascal Praz (OVR-Suisse)... N'hésitez pas à en parler et, si vous êtes en Roumanie, joignez vous à nous pour une soirée !...

La mise en oeuvre de cette tournée est possible grâce à la grande générosité de Marc Aymon. Pour avoir quelques éléments de sa biographie, rendez-vous sur notre site <http://www.ovr-suisse.ch> > Agenda > Membres.

Pascal PRAZ

Le financement de ce projet est assuré par de généreux sponsors que nous remercions chaleureusement



## de Roumanie - Nouvelles de Roumanie - Nouvelles de Roumanie – Nouvelles

La sélection de cette édition porte sur un sujet abordé lors de l'Assemblée générale : l'endettement des privés pour financer des projets de développement. Il est repris de la revue *Regard*, présentée ailleurs dans ce numéro, avec l'accord du rédacteur en chef.

### Le micro-crédit, la solution ?

Marin reçoit chez lui à Vidra, petite bourgade à une dizaine de kilomètres au sud-est de Bucarest. Une maison qu'il a bâtie de ses propres mains avec les membres de sa famille. « Mes revenus en tant qu'agriculteur m'ont permis de construire petit à petit cette maison », explique-t-il. Mais seul le rez-de-chaussée est pour l'instant terminé. De la fenêtre, on aperçoit 9000 m<sup>2</sup> de terres qui lui appartiennent.

« Grâce au prêt consenti par *Patria Credit*, j'ai notamment pu installer des serres. » Essentielles dans la plaine du Danube où les hivers sont longs. Les choux, les pommes de terre et les salades peuvent donc continuer à pousser à l'abri du froid et des vents mauvais. Marin possède 4000 m<sup>2</sup> de *solarii* (serres) et 5000 m<sup>2</sup> de cultures en plein air. Au départ, il n'avait que quelques centaines de m<sup>2</sup>... « Ici, si tu veux faire quelque chose, il n'y a guère que la possibilité d'emprunter à ton voisin. J'ai fait ça moi aussi, jusqu'au jour où une agence *Patria Credit* s'est montée dans le village. Je suis allé les voir et ils m'ont aidé. » Résultat, aujourd'hui Marin vend ses légumes – en grosse quantité – tout au long de l'année aux supermarchés Mega Image.

Marin a rendez-vous ce matin chez *Patria Credit*. Installée en « centre-ville », l'agence se fond parfaitement dans le paysage.

« Nous voulions nous intégrer au mieux, que les villageois sentent que *Patria Credit* est un endroit qui leur ressemble », explique Florin Neagu, directeur régional de *Patria Credit* pour le sud-est de la Roumanie. La « maison *Patria* », comme il se plaît à la nommer, est en bois avec de jolies fleurs plantées devant l'entrée. Mais une fois à l'intérieur, on est bel et bien là pour parler affaires. Marin a déjà un crédit pour lequel il lui reste encore à payer 150 euros par mois sur un an. « Je l'ai contracté pour acheter plus de terres et installer les serres. Cette fois-ci, je veux un tracteur. » On discute puis très vite, les résultats de la simulation pour le tracteur tombent : Marin devra payer 234 euros pendant trois ans en plus de son apport de base. Soit un prêt à un taux de 8,9 %. Florin reprend : « Marin dispose de davantage de garanties qu'un client ordinaire. Il a déjà un capital de départ, et puis il nous a toujours payé à échéance. D'habitude, nous pratiquons des taux plus élevés : en moyenne entre 10 et 13 %. » En tout, Marin devra déboursier près de 400 euros par mois sur un an pour les deux crédits. Une grosse somme et sans doute des problèmes pour joindre les deux bouts, mais il s'estime verni... « Mes voisins vont tous vouloir un tracteur », s'amuse-t-il.

### « Nous sommes les seuls à proposer des moyens de financement aux moins argentés, il faut bien amortir les risques »

Direction Bucarest, dans le bureau de Bogdan Merfea, directeur général de *Patria Credit Roumanie*. La société compte plus de 6000 clients en Roumanie et 42 agences locales, surtout en milieu rural. Il explique : « Cette clientèle présente moins de garanties de par la faiblesse de ses revenus. Il faut aussi faire un gros travail de fond

pour les informer de ce qu'est un crédit. Cela prend du temps. C'est donc moins intéressant pour une banque. » Mais les bénéficiaires sont bien là, *Patria Credit* est d'ailleurs la première institution de micro-finance en Roumanie en termes de chiffre d'affaires. Au départ, en 1996, ce projet fut le fruit d'une collaboration entre un fonds de pension américain et la Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement. « Nous ne sommes pas le bon samaritain, reprend M. Merfea. Nous générons du profit mais nous soutenons aussi le développement local et avons un réel impact économique et social. Nous aidons des micro-entreprises, des producteurs agricoles et des personnes physiques qui, grâce à nous, peuvent démarrer une activité. » Conséquence, les grandes banques étrangères commencent elles aussi à s'intéresser plus sérieusement au micro-crédit.

D'après Valentin Ionescu, économiste, « tout a été fait au niveau législatif pour encourager leur apparition. Nous sommes l'un des rares pays européens à fixer un cadre si favorable pour ces institutions ». Et chez *Patria Credit*, on se défend de proposer des taux de remboursement trop élevés... « Nous sommes les seuls à proposer des moyens de financement aux moins argentés, il faut bien amortir les risques », insiste M. Merfea. Reste qu'en moyenne un micro-crédit s'élève à 7000 euros en Roumanie contre 5000 euros en France. Le salaire moyen net local n'est pourtant que de 350 euros par mois. A noter que 98 % des entreprises roumaines sont des micro-entreprises, le marché est donc juteux.

### Origine et déviance

Le micro-crédit est un prêt, d'un montant faible, à des entrepreneurs ou des particuliers qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques. Il s'est surtout étendu dans les pays en développement durant ces dix dernières années. C'est le professeur d'économie bangladais Muhammad Yunus et la banque qu'il a créée, la *Grameen Bank*, qui sont à l'origine de la croissance rapide du micro-crédit. En 2006, celui-ci a notamment été récompensé par le prix Nobel de la paix. Ceci étant, les taux pratiqués par les organismes de micro-crédits sont élevés, entre 10 et jusqu'à 30 % par an. Et dans certains pays, en Inde par exemple, des milliers de paysans se sont retrouvés encore plus pauvres qu'avant, endettés jusqu'au cou. Le débat entre économistes sur le bien-fondé du micro-crédit continue donc, même s'il se pratique de plus en plus dans les pays riches, où il constitue un moyen de lutter contre l'exclusion bancaire. Selon l'économiste Valentin Ionescu, « il y a environ 250 institutions en Roumanie qui font du micro-crédit. Certaines sont même très anciennes à l'image des *Case de ajutor reciproc* (Maisons d'aide réciproque, ndlr), qui existent depuis plus de cinquante ans. Mais elles s'adressent surtout aux retraités et aux salariés qui mutualisent leur argent pour pouvoir à tour de rôle acheter des biens de consommation. On est là bien loin de ce que font actuellement les spécialistes du micro-crédit tels *Patria Credit* ».

(Benjamin RIBOUT, *Regard*, N° 54, Bucarest, 2012)

Le prochain numéro du *Réseau* paraîtra en décembre 2013. Nous vous invitons à remettre vos manuscrits pour le 15 novembre au plus tard. Merci !